

AADL 3

1.024.342 demandes initialement acceptées

P.2

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 27 octobre 2024 - N°: 238 - Prix:10 DA



L'Algérie condamne avec force les attaques sionistes contre l'Iran

L'Algérie a condamné "avec force" les attaques militaires menées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran, exprimant sa solidarité avec les Iraniens suite à cette "odieuse" agression en "violation flagrante" de la charte des Nations Unies, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Lire en page 3

Industrie automobile Hyundai va implanter une usine en Algérie en 2025



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a achevé sa visite officielle en Corée du Sud, effectuée à l'invitation de son homologue, le président de l'Assemblée nationale de Corée du Sud, M. Woo Won-shik, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

P.6

RÉALISATION DE STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

SONATRACH RÉCEPTIONNE UNE CARGAISON D'ÉQUIPEMENTS

P.16

*Ligue 1 Mobilis (6e Journée)
Le CSC rejoint le MCA en tête, le CRB s'enfoncé*

INTERVENTION D'AMAR BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Appel à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban



AADL 3

1.024.342 demandes initialement acceptées

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi dernier à Alger, l'acceptation initiale de plus d'un million de demandes de souscription sur plus de 1,4 million de demandes soumises via la plateforme numérique d'inscription du programme AADL3.

Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2025, présidée par Mohammed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Belaribi a fait état d'"un total de 1.440.340 inscrits via la plateforme numérique du programme AADL3", précisant que "les demandes de souscription de 1.024.342 d'entre eux ont été acceptées après enquête et vérification de leur éligibilité sur le fichier national". Le premier responsable du secteur a en outre annoncé la finalisation des procédures de sélection des terrains destinés à la réalisation de la première tranche du programme AADL3, d'une superficie de 7.000 hectares, et de l'adoption des cahiers des charges relatifs aux études.

Le PLF 2025 prévoit la réalisation de 235.000 logements

Par ailleurs, M. Belaribi, a indiqué que le projet de loi de finances (PLF) 2025 prévoyait la réalisation de 235.000 logements, assurant que son secteur poursuivra en



2025 la réalisation des programmes restants comprenant 965.833 unités de différentes formules. M. Belaribi a fait savoir que le programme inscrit dans ce PLF pré-

voyait la réalisation de 235.000 logements, dont 185.000 unités en location-vente, 40.000 au titre des aides au logement rural et 10.000 logements publics locatifs (LPL). Il a également assuré que son sec-

teur poursuivra, en 2025, la réalisation des programmes restants comprenant 965.833 unités de logement de différentes formules, dont 421.560 logements ruraux, 192.775 logements promotionnels

aidés (LPA), 171.759 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 167.796 logements publics locatifs et 3.434 unités en location-vente (AADL).

RENOUVELLEMENT DU PARC D'AUTOBUS

Zahana annonce le recours à l'industrie locale

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé, jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur œuvrait au renouvellement du parc national d'autobus, en recourant à l'industrie nationale de véhicules. Lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée Rachid Zine, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma et nombre de membres du Gouvernement, M. Zahana a fait savoir que l'Entreprise de Développement de l'Industrie de véhicules (relevant du secteur des industries militaires), avait présenté un exposé exhaustif sur trois (3) prototypes d'autobus qui seront produits en Algérie, tout en assurant la disponibilité de leurs pièces de rechange, et ce en vue d'appuyer le parc d'autobus. Le ministre des Transports répondait à une question



sur l'organisation du transport en commun public et privé au niveau de la wilaya d'Al-

ger, et les efforts de son secteur visant à désengorger le trafic routier. Il a, dans ce cadre, affirmé que les services de la Direction des transports de la wilaya d'Alger, œuvraient à assainir et à répartir les lignes de transport en vue d'établir un équilibre entre l'offre et la demande. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le travail était en cours en coordination avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, pour l'élargissement du réseau du métro d'Alger, aux régions ouest et sud d'Alger, outre, la relance du projet de mise en place d'un système intelligent de gestion de la circulation et de création d'un Centre de contrôle pour la gestion du trafic routier, ainsi que le lancement de la nouvelle gare routière multimodale de Bir Mourad Rais, ce qui permettra de réduire l'entrée des bus de voyageurs venant de l'ouest du pays vers l'est de la capitale.

USINE FIAT D'ORAN

Augmentation de la production en novembre

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a fait savoir jeudi dernier à Alger que l'usine de fabrication automobile de la marque italienne "Fiat" à Oran augmenterait sa production à partir de novembre prochain afin de répondre à la forte demande sur le marché. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Aoun a fait savoir qu'il avait été convenu avec l'usine "Fiat", qui représente le premier projet d'une véritable industrie automobile en Algérie, d'ajouter une quatrième équipe de production afin de renforcer la production. Ainsi, les quantités produites augmentent de manière significative d'ici fin novembre prochain, a-t-il prévu, soulignant que l'usine produisait actuellement un total de 17 voitures par heure (deux modèles différents). "Nous sommes sur la bonne voie pour établir une véritable industrie automobile dans le pays", a soutenu le ministre, faisant état de l'ouverture prochaine en Algérie d'usines relevant d'autres marques. Répondant à une question sur l'usine de l'Entreprise des cycles et motocycles (CYCMA) de Guelma, M. Aoun a fait état de l'élaboration d'un plan de relance pour cette entreprise, reposant sur des scénarios pratiques, ajoutant que le ministère était en passe d'accompagner l'entreprise avec le concours de la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour surmonter tous les obstacles et créer un climat propice à sa relance.



Tourisme

Mokhtar Didouche présente le bilan de la saison estivale 2024

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mokhtar Didouche a présenté, hier, à Alger, le bilan de la saison estivale de l'année 2024, lors duquel il a rappelé l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics au secteur du Tourisme en vue de contribuer au développement. "Le nombre des plages autorisées à la baignade dans les 14 wilayas côtières a connu, cette année, une hausse, avec l'ouverture de 445 plages aménagées pour un confort maximal aux estivants", a-t-il précisé. La saison estivale "est l'une des principales périodes de l'année marquée par une importante dynamique touristique et une grande affluence des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et des familles algériennes vers les wilayas côtières". Cette activité touristique "contribue à la relance du développement local et à la création de plusieurs emplois saisonniers notamment au profit des jeunes", a fait savoir le ministre, ajoutant que cette année a vu "une hausse de la demande sur les établissements touristiques et hôteliers des wilayas côtières". Pour sa part, le directeur général du Tourisme, M. Djamel Alili, a qualifié la saison estivale 2024 de "positive", au regard du grand flux des estivants sur les wilayas côtières. Cette saison estivale est réussie grâce "aux opérations d'aménagement qualitatives menées dans les plages", a-t-il affirmé, appelant à "renforcer les plans d'aménagement des plages et à remédier aux insuffisances enregistrées".

Le président vénézuélien effectue une escale technique à Alger

Le président de la République du Venezuela, M. Nicolas Maduro, a effectué, vendredi dernier, une escale technique à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre. A son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediène, le Président vénézuélien a été accueilli par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC FORCE LES ATTAQUES MILITAIRES SIONISTES CONTRE L'IRAN

L'Algérie a condamné "avec force" les attaques militaires menées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran, exprimant sa solidarité avec les Iraniens suite à cette "odieuse" agression en "violation flagrante" de la charte des Nations Unies, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

force" les attaques militaires menées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran, exprimant sa solidarité avec les Iraniens suite à cette "odieuse" agression en "violation flagrante" de la charte des Nations Unies, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

L'Algérie condamne avec force et dénonce avec fermeté les attaques militaires menées à nouveau par l'armée d'occupation israélienne contre la République islamique d'Iran, tout en exprimant sa solidarité avec les frères en Iran suite à cette odieuse agression qui constitue une atteinte éhontée à la souveraineté de leur pays et une violation flagrante de la charte des Nations Unies et des principes du droit international", lit-on dans le communiqué. L'Algérie a également rappelé "la responsabilité qui incombe à la communauté internationale pour réfréner l'occupation israélienne et faire cesser son escalade multiforme et tous azimuts au Moyen-Orient, une région plongée par cette occupation dans une infinie spirale d'insécurité et d'instabilité", selon le communiqué.



L'Iran "a le droit et le devoir de se défendre" après les frappes sionistes

L'Iran "condamne" les frappes sionistes contre son territoire et "a le droit et le devoir de se défendre", a déclaré hier le ministre iranien des Affaires étrangères. "L'Iran considère qu'il a le droit et le devoir de se défendre contre les actes d'agression étrangers", a indiqué le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, citant la "base du droit inhérent de légitime défense qui figure à

l'article 51 de la Charte des Nations unies". L'attaque de l'armée sioniste contre "des sites militaires dans les provinces de Téhéran et celles du Khouzestan (sud-ouest) et d'Illam (ouest)", limitrophes de l'Irak, a causé des "dégâts limités", ont assuré les forces iraniennes de défense aérienne, tandis que l'armée iranienne a annoncé la mort de deux militaires, sans préciser où. Dans la nuit en Iran,

l'agence de presse officielle Irna avait rapporté des premières détonations vers 02H15 locales, principalement à l'ouest de Téhéran, tandis que la télévision d'Etat avait fait état de "six fortes détonations" autour de Téhéran, "liées à l'activation du système de défense aérienne". L'Iran a annoncé dans la matinée la réouverture de son espace aérien, fermé après l'attaque, dès 09H00 locales (05H30 GMT).

IRAN

Des frappes sionistes font des "dégâts limités"

Le quartier général de la défense aérienne iranienne a indiqué avoir réussi à contrer une attaque sionistes avec des "dégâts limités", a rapporté samedi l'agence de presse semi-officielle Tasnim. "Le système intégré de défense aérienne du pays a intercepté et contré cette attaque,

mais certaines zones ont subi des dégâts limités", rapporte l'agence. "Une enquête est en cours", a-t-elle ajouté. D'après Tasnim, les forces sionistes ont ciblé tôt samedi des sites militaires à Téhéran et dans les provinces du Khouzestan et d'Illam, malgré les avertissements préalables de l'Iran

demandant à l'entité sioniste d'éviter toute action risquée. La télévision d'Etat iranienne avait fait état dans la nuit de vendredi à samedi de "fortes explosions" près de Téhéran, tandis que plusieurs médias locaux évoquaient de "fortes détonations" dans la capitale iranienne.

Deux militaires tombés en martyrs

Deux soldats de l'armée iranienne sont tombés en martyrs, dans la nuit de vendredi à samedi, lors des frappes menées par l'entité sioniste contre l'Iran, a rapporté l'agence de presse IRNA. Selon un communiqué de l'armée iranienne, rapporté par IRNA, deux soldats sont tombés en martyrs lors des attaques sionistes, en tentant de "défendre la sécurité de l'Iran et d'éviter tout dommage à la nation iranienne". La force de défense aérienne iranienne avait indiqué, plus tôt, que les attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khouzistan et d'Illam, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste. "L'attaque a été interceptée et contrée avec succès par le système de défense aérienne intégré du pays. Suite à cet acte d'agression, des dégâts limités ont été causés à certains endroits et les dimensions de cet incident font l'objet d'une enquête", selon un communiqué de la force de défense aérienne publié samedi.


ONU

L'Algérie appelle à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban

L'Algérie a exhorté, jeudi dernier à New York, la communauté internationale à agir pour protéger les personnes les plus vulnérables à Ghaza, notamment les femmes, réitérant son appel à un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" dans l'enclave palestinienne et au Liban qui subissent une agression sioniste sans précédent. "Les mots me manquent pour rendre compte des atrocités et de l'horreur quotidiennes des Palestiniens et en particulier les femmes (...) Nous réitérons notre appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, mais aussi au Liban afin de veiller à ce que tous les civils et en particulier les plus vulnérables, c'est-à-dire les femmes, soient protégés par le droit humanitaires international", a affirmé, au Conseil de sécurité, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. "La communauté internationale doit agir pour protéger les femmes et les enfants touchés par les conflits armés", a-t-il dit, lors de son intervention au débat public organisé par le Conseil de sécurité sous l'intitulé "Femmes, paix et sécurité". "A Ghaza, l'agression (sioniste) a infligé des souffrances particulièrement cruelles aux femmes, ce qui s'est (également) accompagné de violations criantes de leurs droits en tant que femmes et en tant qu'êtres humains. Parmi les 42.000 Palestiniens ayant trouvé la mort à Ghaza (...), 14000 sont des enfants et plus de 10.000 sont des femmes", a-t-il déploré. Plus généralement, M. Bendjama a parlé d'un certain nombre de mesures à prendre afin d'assurer une meilleure protection aux femmes dans le contexte des conflits tout en leur donnant la possibilité de jouer un rôle efficace dans la résolution de ces mêmes conflits. Il a préconisé, en premier lieu, l'adoption, par la communauté internationale, de mesures susceptibles de renforcer la reddition de comptes et les sanctions à l'encontre "des acteurs qui bafouent le droit international humanitaire et les droits des femmes dans les zones de conflit". Il a évoqué également la nécessité d'adopter "une approche coopérative associant tous les acteurs pertinents, à l'instar de l'ONU, des organisations régionales et de la société civile afin de renforcer le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité par le biais de partenariats et de la coopération". "Promouvoir des politiques d'égalité des sexes et élaborer des programmes nationaux globaux permettant d'autonomiser et de protéger les femmes en particulier à l'ère du numérique et au cours des conflits armés", figurent parmi les points évoqués par le représentant de l'Algérie à l'ONU. Enfin, l'ambassadeur Bendjama a mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie en vue de renforcer le rôle de la femme et d'aider les artisanes de la paix à l'échelle régionale et internationale.

VACCINATION DES ENFANTS EN ALGÉRIE

Un rempart essentiel contre 11 maladies

En Algérie, la vaccination des enfants dès la naissance constitue une priorité de santé publique. Grâce à une stratégie rigoureuse, le ministère de la Santé s'engage depuis des décennies dans un effort constant pour protéger les plus jeunes contre plusieurs maladies graves.

Ce programme de vaccination, parmi les plus complets et strictement suivis de la région, assure la protection des enfants contre onze maladies graves, tout en contribuant à réduire significativement la mortalité infantile. Le programme national de vaccination, déployé par le ministère de la Santé, repose sur un calendrier précis et adapté aux besoins des nouveau-nés jusqu'à l'âge de six ans. L'Algérie, reconnue comme pionnière dans ce domaine, a su mettre en place un réseau structuré, mobilisant les cellules de médecine de proximité et les structures de médecine scolaire, afin d'assurer une couverture vaccinale optimale sur l'ensemble du territoire. Cette vaccination rigoureuse permet de protéger les enfants contre des maladies potentiellement mortelles, comme la poliomyélite, la rougeole, la tuberculose et l'hépatite B, entre autres. Le programme est fréquemment révisé et ajusté selon l'évolution des risques épidémiologiques et les nouvelles découvertes médicales. Cette année encore, le ministère a mis à jour le calendrier vaccinal pour mieux répondre aux enjeux de santé actuels, prenant en compte l'impact des récentes épidémies mondiales.

Un plan renforcé pour une meilleure efficacité

La récente modification du calendrier vaccinal vise également à renforcer l'efficacité des vaccins et à intégrer des doses supplémentaires pour prévenir tout retard ou abandon de certaines vaccinations par les parents. Cette amélioration fait suite aux constats de terrain et aux recommandations des experts en épidémiologie, dans un contexte de circulation de nouveaux virus. Les journées de sensibilisation, régulièrement organisées par le ministère, permettent de rappeler aux parents l'importance de respecter ce calendrier. Des équipes de santé se déploient dans les zones rurales et urbaines pour accompagner les familles et assurer que chaque enfant reçoive les doses de vaccins nécessaires à temps. Aussi, la vaccination, programmée dès la naissance et suivie jusqu'à six ans, prévient non seulement des maladies spécifiques mais aussi des complications graves pouvant en découler. En protégeant les enfants, ce programme réduit les risques de séquelles irréversibles et permet de maintenir une population en bonne santé, capable de se prémunir contre les épidémies. Ce dispositif vaccinal contribue également à la diminution du taux de mortalité infantile, un des indicateurs les plus significatifs de santé publique. Grâce à cette prévention systématique, l'Algérie parvient à réduire la propagation de maladies infectieuses et à offrir un avenir plus sûr à ses nouvelles générations. Le succès de ce programme repose également sur la mobilisation des équipes médicales locales, des travailleurs de la santé publique et des nombreux acteurs de la société civile. En renforçant ce système, le minis-



tère de la Santé entend maintenir la confiance des parents et de la communauté envers le processus vaccinal et sensibiliser davantage à l'importance de cette démarche pour l'avenir sanitaire de la nation.

Une expérience réputée internationalement

Les efforts de vaccination de l'Algérie sont reconnus à l'international, comme en témoignent les observations de plusieurs professionnels de santé étrangers qui ont participé à des journées de sensibilisation et à des forums sur la vaccination infantile en Algérie. Ces experts notent que l'Algérie, avec des programmes de vaccination appliqués depuis plusieurs décennies, a pu réduire significativement l'incidence de maladies graves telles que la poliomyélite, la diphtérie, et la rougeole. Ces résultats font de l'Algérie un exemple en matière de santé publique en Afrique du Nord. Récemment, le Ministère de la Santé algérien a introduit une nouvelle version du calendrier vaccinal des enfants, tenant compte des évolutions sanitaires et des risques liés aux épidémies mondiales. Cette mise à jour s'explique par le besoin d'adapter les stratégies de vaccination aux nouvelles menaces virales et bactériennes, mais aussi pour éviter les éventuels oublis de vaccination de la part des parents. Ce calendrier inclut des rappels pour les vaccins importants et renforce l'efficacité de la protection vaccinale en simplifiant certaines étapes pour le suivi des vaccinations.

Un calendrier de vaccination riche et ciblé

Le calendrier de vaccination en Algérie prévoit des vaccins obligatoires pour protéger les enfants contre onze maladies et virus, et ce dès la naissance jusqu'à l'âge de six ans. Ces maladies incluent la tuberculose, la poliomyélite, l'hépatite B, la rougeole, la rubéole, la coqueluche, le tétanos, la grippe, et la pneumonie. La vaccination commence dès les premiers jours de vie avec des rappels effectués à des intervalles spécifiques. Les parents sont invités à se référer aux services de médecine de proximité, pour une orientation claire sur les dates et les intervalles précis de chaque vaccination. Pour le docteur Yasmine Kasmiya, pédiatre, a insisté sur la nécessité pour les parents de respecter ce calendrier et de ne pas manquer les rendez-vous de vaccination. Selon elle, chaque vaccin joue un rôle dans la prévention de maladies graves qui peuvent affecter les jeunes enfants de manière durable. Pour elle, suivre le calendrier vaccinal est un gage de sécurité pour l'enfant, d'autant plus que certains vaccins peuvent perdre leur efficacité si administrés en retard. La sensibilisation des parents à l'importance des vaccins constitue un axe majeur de la politique de vaccination. En effet, beaucoup de parents, même parmi les plus attentifs, ne comprennent pas toujours pleinement le rôle préventif de chaque vaccin, ni les risques associés aux maladies qu'ils préviennent. Dr Kasmiya souligne que si la date du vaccin est souvent connue des parents, le sens même de la vaccination, lui, reste flou. Elle recommande donc de mieux informer les parents sur les maladies ciblées par chaque vaccin, afin de les aider à mieux apprécier l'importance de la vaccination.

Le rôle de la médecine de proximité et des centres de Santé

Les centres de santé de proximité et les médecins de famille jouent un rôle fondamental dans l'application du programme vaccinal, en assurant un suivi rigoureux pour chaque enfant inscrit. Les médecins de famille, qui suivent également les femmes pendant leur grossesse, sensibilisent les nouvelles mères aux premières vaccinations de leur enfant, et encouragent une adhésion stricte au calendrier établi. De plus, les consultations régulières permettent de déceler rapidement tout problème de santé pouvant interférer avec les vaccinations. Bien que les vaccins soient généralement bien tolérés, certains peuvent provoquer des effets secondaires mineurs, comme la fièvre, une rougeur au site d'injection, ou un léger gonflement. Dr Kasmiya rappelle que ces effets sont généralement bénins et transitoires, et ne doivent pas inquiéter les parents. En revanche, elle conseille de bien surveiller la réaction de l'enfant après chaque vaccination et de

consulter un médecin en cas de symptômes inhabituels. Elle précise également que certains vaccins n'éliminent pas totalement la possibilité d'infection, mais réduisent significativement les risques de complications graves en cas de contact avec le virus ou la bactérie. Ainsi, la vaccination ne se limite pas à une simple prévention, elle peut également contribuer à réduire la gravité des symptômes, ce qui permet de protéger la santé de l'enfant à long terme. Il y a lieu de souligner que le programme de vaccination en Algérie, fruit d'années de travail et de coordination entre les acteurs de santé publique, représente un modèle en matière de protection infantile contre les maladies infectieuses. Le respect des calendriers de vaccination, la sensibilisation accrue des parents, et l'engagement des professionnels de santé contribuent à maintenir des générations en bonne santé, tout en réduisant les risques de maladies graves. Dans un monde en constante évolution, où les menaces sanitaires demeurent, la vaccination reste l'un des outils les plus efficaces pour protéger les enfants et, par extension, toute la société.

R.S



SEMAINE CULTURELLE CHINOISE À ALGER

65 ans d'amitié ça se fête

L'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a vibré, ce jeudi 24 octobre 2024, aux couleurs et aux rythmes de la Chine, inaugurant la Semaine culturelle chinoise, un événement célébrant 65 ans de relations d'amitié et de coopération entre la Chine et l'Algérie.

Placé sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, cet événement met en avant l'art et la diversité culturelle chinoise, invitant le public algérien à découvrir la richesse artistique de l'Empire du Milieu à travers un programme éclectique. S'étalant sur six jours, jusqu'au 29 octobre, la Semaine culturelle chinoise propose une série de spectacles et d'expositions témoignant de la maîtrise technique et de la précision des artistes chinois. Dès les premiers jours, les places publiques d'Alger ont accueilli des performances en plein air, suscitant l'admiration des passants et amorçant une connexion culturelle entre les deux nations. À l'intérieur de l'opéra, l'exposition-vente d'artisanat traditionnel attire également de nombreux visiteurs. Cet espace met en valeur les objets d'art et savoir-faire ancestraux chinois, des pièces uniques imprégnées de l'héritage culturel de la Chine. Les visiteurs peuvent admirer et acquérir des œuvres de céramique, de broderie, et d'autres articles d'art traditionnel. Des performances artistiques à couper le souffle.

L'un des moments forts de cette célébration est sans aucun doute la série de danses et de musiques traditionnelles et modernes, dont le «Festival des fleurs», une danse vibrante et colorée qui évoque l'éclosion des fleurs au rythme d'une chorégraphie enjouée. La performance, magistralement orchestrée, a séduit un public émerveillé par la précision des gestes et la splendeur visuelle de l'ensemble. Les virtuoses de



la flûte et du violon chinois ont également offert un instant d'émotion en jouant un air traditionnel chinois, suivi de «Ya Rayeh», le célèbre morceau du regretté Dahmane El Harrachi, fusionnant ainsi les cultures chinoise et algérienne. Ce moment musical a été unanimement apprécié, révélant la capacité de la musique à transcender les fron-

tières. Parmi les autres spectacles, on note «Coutures chinoises», une danse où huit ballerines manient délicatement des tambours à broder, et «Kung Fu Wushu», une performance réunissant un couple de danseurs chinois et le jeune algérien Haïthem Kabes, symbolisant l'échange et l'entente culturelle entre les deux pays. Enfin, la

«Danse des marionnettes en manches longues» a clôturé la soirée en beauté, en offrant un aperçu de la grâce théâtrale chinoise. L'exposition-vente se prolonge dans le hall de l'opéra, offrant au public une autre occasion d'apprécier et d'interagir avec l'art traditionnel chinois. Cette semaine culturelle représente un pont artistique entre

deux cultures, consolidant les liens d'amitié tissés au fil de ces 65 dernières années. La Semaine culturelle chinoise à Alger offre ainsi une immersion dans un patrimoine riche, renforçant le dialogue interculturel et rappelant que l'art est un langage universel qui rapproche les peuples.

R.C

LE 8E SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES ARTS PLASTIQUES S'OUVRE AUJOURD'HUI L'Histoire et l'identité en point de mire

Le Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger accueillera, du 27 au 31 octobre 2024, le 8e Symposium international des arts plastiques, un événement artistique de grande envergure qui réunira 52 artistes algériens et internationaux sous le thème évocateur « Des toiles traduisant l'histoire et l'identité ». Organisé par l'association Lamassate, ce symposium se déroule sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec la direction culturelle de Khenchela, coïncidant cette année avec le 70e anniversaire de la Révolution algérienne. Ce symposium marque la rencontre entre 32 artistes internationaux venus de divers horizons culturels, notamment de pays tels que l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la Suède, l'Irlande, la Turquie, l'Iran, la Palestine, la Tunisie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Sultanat d'Oman et la Libye. À leurs côtés, 20 artistes algériens, représentant plusieurs wilayas, auront l'occasion d'exposer leur vision artistique et de s'inspirer de leurs collègues étrangers. L'ouverture officielle du symposium sera ponctuée par des ateliers de création artistique, un espace où les artistes partageront leurs techniques et feront découvrir le patrimoine artistique de leurs pays. Ces trois jours d'ateliers seront l'occasion pour les participants de collaborer, d'innover, et de puiser dans l'art comme vecteur d'expression identitaire et historique. Cet aspect collaboratif vise à promouvoir un dialogue artistique interculturel autour de thématiques universelles et des histoires singulières. Les artistes se déplaceront ensuite vers le complexe touristique de Zeralda, où ils participeront à la réalisation de fresques murales. Cette activité collec-



tive symbolise l'unité dans la diversité, chaque fresque incarnant un message de paix, de partage et de culture commune. En parallèle, des conférences et des séminaires artistiques seront organisés, créant un espace de réflexion autour de l'art contemporain, de la préservation de l'identité culturelle et de l'histoire. La thématique choisie cette année, marquant le 70e anniversaire de la Révolution algérienne, résonne fortement avec les enjeux identitaires et historiques chers à l'Algérie. Les œuvres présentées permettront d'explorer ces valeurs à travers le prisme de l'art, offrant au public algérien un aperçu de l'interprétation que des artistes du monde entier peuvent en avoir. Ce symposium s'annonce ainsi comme un événement phare pour la scène artistique algérienne, rappelant la capacité de l'art à évoquer des histoires profondes et à transcender les frontières.

A LIRE, « TIK TOK M'A TUÉE » DE LUCIE HEUREND Une plongée critique dans l'univers des réseaux sociaux

Avec «TIK TOK m'a tuée», Lucie Heurend livre un roman captivant qui explore la face sombre de la célébrité numérique. En s'attaquant au phénomène des réseaux sociaux, Heurend met en lumière les effets pervers d'une société de l'image et de la popularité instantanée, qui attire chaque jour des millions de jeunes en quête de reconnaissance. Le récit suit le parcours de Louise, une adolescente ordinaire qui rêve de gloire et d'influence sur « TikTok ». Fascinée par le succès d'autres influenceurs, elle se laisse entraîner dans une spirale de vidéos et de contenus toujours plus audacieux pour gagner des « likes ». Pourtant, derrière cette quête se cache une réalité bien plus complexe et dangereuse que Louise ne l'imagine. Il s'agit d'une critique sociale à la fois moderne et percutante. Lucie Heurend aborde ici des questions pertinentes pour notre époque : l'obsession de l'image, la pression des réseaux, et surtout la manière dont les jeunes, vulnérables et en quête d'identité, peuvent se laisser happer. Heurend dépeint avec justesse les attentes, les frustrations, et parfois les trahisons auxquelles sont confrontés les adolescents sur les plate-formes. Par ailleurs, elle interroge les rôles que jouent les parents, souvent démunis face à un monde digital qui évolue à une vitesse fulgurante. L'auteur ne se contente pas de dénoncer ; elle invite aussi à une réflexion plus profonde sur notre rapport à la technologie et aux réseaux sociaux. Le titre même, «TIK TOK m'a tuée», est révélateur de ce danger latent : la technologie, censée relier et divertir, peut aussi détruire. Heurend adopte un style direct qui capte immédiatement l'attention, avec des dialogues



percutants et des descriptions réalistes du monde numérique. Ce roman est un appel à la vigilance, tant pour les jeunes que pour les parents, en rappelant l'importance de maintenir une distance saine avec l'univers virtuel. «TIK TOK m'a tuée» offre bien plus qu'une histoire captivante : c'est un miroir de notre société contemporaine, un avertissement subtil face à la tentation de la célébrité facile. Ce livre s'inscrit dans une démarche de sensibilisation, nous rappelant que derrière l'écran, la réalité est parfois bien moins brillante qu'elle n'y paraît.

R.C

RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES

De nouveaux décrets renforcent la transparence

En vue d'améliorer la gouvernance financière, le gouvernement vient introduire des mesures exécutives importantes pour encadrer davantage les activités des ordonnateurs et des comptables publics.

Ces nouvelles directives, signées par le Premier ministre Nadhir Larbaoui et publiées dans le Journal officiel, visent à assurer une transparence accrue dans la gestion des fonds publics et la supervision rigoureuse des dépenses de l'État. Elles instaurent des procédures claires à suivre pour le traitement des dépenses, l'obligation de réquisition pour les comptables publics, et précisent les conditions de responsabilité financière. Le décret exécutif récemment publié encadre strictement l'usage de la réquisition, un mécanisme qui permet aux ordonnateurs d'instruire un comptable public à effectuer une dépense malgré un refus initial de ce dernier. Cette procédure, connue sous le nom de « réquisition des comptables publics par les ordonnateurs », impose aux ordonnateurs de fournir un document détaillé qui doit obligatoirement inclure les motifs du refus de paiement et les raisons justificatives de la dépense. Ce document doit aussi mentionner explicitement la formule « réquisition du comptable pour paiement ». En se conformant à cette norme, l'ordonnateur crée une trace administrative qui documente la nature et la nécessité de la dépense. Cette procédure marque un pas vers la responsabilisation des ordonnateurs en ce qui concerne les fonds publics. En effet, en imposant des justifications et en détaillant les dépenses rejetées, le gouvernement vise à prévenir les abus et à rendre chaque dinar dépensé traçable.

Un suivi détaillé et immédiat des réquisitions

Une fois la réquisition émise, le comptable public est tenu de fournir un rapport circonstancié dans



un délai de quinze jours au ministre des Finances ainsi qu'à la Cour des comptes. Ce rapport inclut l'ensemble des documents comptables et explique en détail les raisons du refus initial de paiement. Cette obligation garantit que chaque réquisition fait l'objet d'une révision indépendante, assurant que les dépenses effectuées correspondent aux règles de comptabilité publique et aux priorités financières de l'État. En outre, le ministre des Finances peut demander des informations complémentaires à l'ordonnateur pour approfondir l'analyse des décisions de dépenses. Dans cette optique, le comptable public n'est

tenu de se conformer à l'ordre de réquisition que dans les cas strictement définis par la réglementation. Cela signifie qu'il doit veiller à ce que la dépense soit conforme aux normes de gestion financière, lui conférant un rôle actif de contrôle. L'un des éléments centraux des nouvelles dispositions concerne la responsabilisation accrue des comptables publics. Un deuxième décret exécutif précise les conditions et procédures pour engager leur responsabilité financière. Selon les termes de cette réglementation, tout comptable public jugé responsable d'une irrégularité financière doit rembourser sur ses propres fonds le

montant du déficit constaté. Ce solde déficitaire peut découler, par exemple, d'un manque dans la caisse. Le ministre des Finances, en collaboration avec la Cour des comptes, est chargé de cette évaluation, et une fois la responsabilité établie, le comptable public est dans l'obligation d'assumer personnellement les pertes financières dues aux erreurs ou à une mauvaise gestion. Cette disposition vise non seulement à responsabiliser les agents de l'État, mais aussi à garantir que chaque centime des fonds publics est utilisé de manière judicieuse et justifiée. Avec ces nouvelles mesures, l'Algérie

souhaite renforcer sa position en matière de transparence et de rigueur financière. La traçabilité des fonds, les vérifications détaillées, et la responsabilisation des comptables publics témoignent d'une volonté de lutter contre les dépenses injustifiées et les malversations potentielles. Les réformes financières en cours, qui entreront en vigueur six mois après leur publication officielle, visent à stabiliser et à sécuriser davantage les finances publiques, tout en veillant à ce que les ressources de l'État soient gérées de manière efficiente, au bénéfice de tous les citoyens.

R.E

PUBLICITÉ CIBLÉE

LinkedIn écope d'une amende de 310 millions d'euros

Le réseau social professionnel LinkedIn, propriété du géant américain Microsoft, vient d'écopier d'une amende de 310 millions d'euros de l'UE pour avoir enfreint le règlement européen sur les données (RGPD) en matière de publicité ciblée, et a l'obligation de se mettre en conformité sous trois mois. La Commission irlandaise pour la protection des données (DPC), qui agit pour le compte de l'Union européenne après une plainte déposée en 2018 par l'association française la Quadrature du Net, a notamment estimé que "le consentement obtenu par LinkedIn" auprès de ses utilisateurs pour

l'utilisation de leurs données "n'a pas été donné librement, ni été suffisamment éclairé ou spécifique, ni sans ambiguïté". Au-delà de l'amende, première dans l'UE pour LinkedIn, la DPC enjoint le réseau social "de mettre son traitement (des données) en conformité" avec le RGPD, poursuit-elle dans un communiqué. Le régulateur irlandais donne trois mois au réseau social pour se mettre en conformité, a précisé la DPC à l'AFP. Sa décision complète sera publiée ultérieurement. L'association de défense des internautes la Quadrature du Net avait déposé en 2018 cinq plaintes collectives contre LinkedIn (Microsoft) mais



aussi Google, Apple, Facebook et Amazon, les accusant d'exploiter de manière illégale les données personnelles de leurs usagers.

EFFETS DE LA GUERRE AU SOUDAN SUR SES VOISINS

Le FMI exprime ses inquiétudes

La guerre au Soudan risque de causer de lourds dommages économiques dans les pays limitrophes, s'ajoutant aux conséquences des conflits mondiaux sur l'économie africaine, alerte la directrice adjointe du département Afrique au Fonds monétaire international (FMI) Catherine Pattillo, dans un entretien à l'AFP. "Nombre de ces pays voisins sont déjà fragiles et ont leur propres défis à relever. Désormais ils sont confrontés à un afflux de réfugiés, à des enjeux sécuritaires, à des difficultés en matière de commerce, ce qui représente un véritable défi pour leur croissance", a-t-elle poursuivi. Cités dans le rapport du FMI présentant les prévisions économiques de l'institution de Washington pour le continent, la République centrafricaine, le Tchad, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Soudan du Sud pourraient particulièrement souffrir de la situation. Pour le Soudan du Sud la situation est devenue particulièrement préoccupante à la suite de la perte en février d'une de ses principales sources de revenus après qu'un oléoduc lui permettant d'exporter son pétrole a été endommagé au Soudan. Cet oléoduc est crucial pour le transport du pétrole brut du Soudan du Sud vers l'étranger, le pétrole représentant environ 90% des exportations de ce pays enclavé. La guerre au Soudan fait rage depuis avril 2023 entre l'armée, menée par le général Abdel Fattah al-Burhan, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) de son ex-adjoint, le général Mohammed Hamdane Daglo.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Hyundai va implanter une usine en Algérie en 2025

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a achevé sa visite officielle en Corée du Sud, effectuée à l'invitation de son homologue, le président de l'Assemblée nationale de Corée du Sud, M. Woo Won-shik, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Au troisième et dernier jour de sa visite, le président de l'APN a visité les Groupes "Hyundai" et "LG", ainsi que le Musée national de Corée. Au niveau du groupe "Hyundai", M. Boughali a suivi les différentes étapes de fabrication et visité plusieurs départements importants, notamment celui des véhicules du futur équipés de technologies hydrogène et électronique, précise la même source. Lors d'une rencontre avec les responsables du Groupe Hyundai, en présence de la délégation l'accompagnant ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Corée, M. Boughali a salué "l'évolution de l'activité du Groupe, citant notamment les préparatifs du Groupe pour implanter une usine en Algérie en 2025", indique le communiqué. Selon les estimations des responsables, le réseau de montage des véhicules Hyundai à travers le monde "devrait atteindre 15 usines, avec une capacité de production prévue de 1,5 million de véhicules en Corée, et 3 millions de véhicules dans les usines de production à l'étranger". Dans ce cadre, ajoute la même source, le président de l'APN s'est dit "convaincu que l'usine de Hyundai en Algérie pourrait augmenter les taux de production pour répondre à la demande croissante pour cette marque", ce qui permettrait à l'avenir d'exporter vers l'Afrique". Le président de l'APN a rappelé les avantages contenus dans la loi sur l'investissement, mettant en avant "l'amélioration du climat des affaires en Algérie ainsi que le rôle des startups dans le développement du tissu de sous-traitance, contribuant ainsi à accroître le taux d'intégration dans la fabrication locale". Au centre de recherche et de développement du groupe "LG", précisément au niveau de la "galerie de l'innovation", M. Boughali s'est enquis des produits de robots de troisième génération exploités pour les services hôteliers, de restauration, et domestiques. Il a également inspecté les pièces détachées pour véhicules électroniques, tels que les tableaux de commande, les batteries et les dispositifs de recharge fabriqués par l'intelligence artificielle. Il a également écouté des explications concernant l'extension de l'activité du centre scientifique du groupe "LG" pour inclure d'autres domaines, à l'instar de la fabrication des médicaments et des technologies agricoles.

GESTION INTÉGRÉE DES FORÊTS

Un accord de partenariat entre l'ONEDD et la "FAO"

Un accord de partenariat exécutif a été signé, jeudi dernier à Alger, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour la réalisation d'un projet de gestion intégrée des forêts et de la biodiversité au niveau du massif des Bibans, précisément dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Béjaïa.

Le document a été signé par le Directeur général (DG) de l'ONEDD, Karim Arabe et la représentante de la FAO en Algérie, Mme Irina Buttoud sous la supervision de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, en présence des cadres du ministère et de la représentante du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Ce projet sera mis en œuvre dans les communes de Teniet Ennasr dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj et d'Ighil Ali dans la wilaya de Béjaïa, une région située dans les Bibans, et ce avec une contribution de 3,29 millions USD du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), outre une autre contribution financière nationale partagée entre plusieurs secteurs ministériels et organismes nationaux, d'une valeur de 29,22 millions dollars.

Dans une allocution à l'occasion, Mme Dahleb a affirmé que ce projet, "premier en son genre", qui sera mis en œuvre en Algérie, vise la préservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes forestiers ainsi que l'optimisation de la gestion des ressources naturelles du massif des Bibans, dans l'objectif d'améliorer la production dans les terrains en montagne tout en aidant les habitants à une utilisation optimale et durable des ressources naturelles.

La ministre a également fait savoir que ce projet contribuerait à la formation et au développement des capacités du personnel et des cadres des collectivités locales en matière de planification intégrée de l'exploitation des terrains, outre l'ouverture de perspectives pour les jeunes investisseurs engagés dans ce domaine, précisant qu'il est à même de "créer plus de vingt (20) petites et moyennes entreprises (PME).

Dans sa dimension socio-économique, l'accord permet d'accompagner les investisseurs dans le domaine de l'économie verte en particulier et de les doter des mécanismes adéquats de manière à leur permettre de se servir du patrimoine historique et architectural ainsi que des moyens disponibles pour la création de projets relatifs au tourisme environnemen-



tal, comme les restaurants traditionnels et les maisons d'hôte, ce qui permettra de désenclaver ces régions et d'améliorer le cadre de vie du citoyen, selon Mme Dahleb. La région des Bibans a été choisie pour la mise en œuvre de ce projet, car comptant parmi les 20 massifs montagneux définis dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), et ce de par les atouts naturels et socio-économiques qui la caractérisent, a affirmé la ministre, soulignant que "le SNAT fait actuellement l'objet d'une révision d'autant que 70% des habitants sont concentrés dans la région nord". Le projet intervient dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et de son plan d'action

national visant à préserver la diversité biologique à l'horizon 2030, reposant essentiellement sur la protection, la valorisation naturelle, la diversification biologique, l'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre la pollution dans toutes ses dimensions, en considérant la qualité de vie du citoyen comme une priorité tel que stipulé dans la Constitution.

De son côté, la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud a affirmé que le principal objectif de ce projet consistant en l'habilitation des communautés rurales à s'adapter à tous les types de catastrophes, environnementale, économique et climatique. Le projet se distingue également par la participation de la population locale à son exécution.

El Meghaïer Lancement d'une campagne de plantation de 5000 arbustes

Lancement d'une campagne de plantation de 5000 arbustes à El Meghaïer, a-t-on appris auprès des services de la Conservation des forêts de la wilaya.

Cette importante opération environnementale, lancée par les autorités de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), et qui ciblera plusieurs régions de la wilaya, avec la contribution des secteurs des forêts et de l'environnement, ainsi que des acteurs de la société civile, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver l'environnement et ancrer la culture du boisement dans la société, au regard de l'importance écologique de telles actions, a-t-on expliqué. Dans un premier temps, 1000 arbustes seront plantés dans la commune d'El Meghaïer, a-t-on précisé, ajoutant que l'opération se poursuivra dans plusieurs collectivités de la wilaya. Dans ce contexte, une autre opération est projetée au cours de l'actuelle saison de boisement, qui ciblera la plantation de 100.000 arbustes, dont 70.000 brise-vent au niveau des exploitations agricoles et 30.000 grenadiers, ont révélé les services de la Conservation des forêts. L'opération sera supervisée par les services de la Conservation des forêts de la wilaya d'El Meghaïer, a-t-on fait savoir.

Aïn Defla Reboisement de 150 hectares

Un programme de reboisement d'une superficie de 150 hectares dans la wilaya d'Aïn Defla a été prévu par la Conservation des forêts durant la campagne 2024/2025.

Des opérations de reboisement toucheront une superficie de 150 hectares dans les communes de Tarik Ibn Ziad, El Hassania et Djemâa Ouled Cheikh entre le 25 octobre et le 21 mars 2025, a annoncé Hocine Dahmani, conservateur des forêts en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre organisée au niveau de la maison forestière située dans le mont Doui en présence des autorités de wilaya.

Hocine Dahmani a ajouté que 132.500 plants de différentes espèces forestières seront plantés durant cette période, soulignant que tous les services des forêts et les différents secteurs et associations sont mobilisés pour concrétiser ce programme. Il a fait savoir à cette occasion qu'une superficie de plus de 1.721 ha a été reboisée dans la wilaya d'Aïn Defla entre 2020 et 2024, indiquant que 143.246 arbustes ont été plantés à travers l'ensemble des communes dans le cadre des campagnes de sensibilisation organisées durant la même période.

Dans un autre registre, M. Dahmani a révélé que la conservation des forêts de la wilaya a enregistré durant toute la saison 18 foyers d'incendie qui ont causé la perte d'une superficie de 6,42 hectares de couvert végétal, contre 82 ha ravagés en 2023, 105 ha en 2022 et 2.168 ha en 2021.

KNAUF ALGÉRIE À ORAN

Sept millions de plaques de plâtre exportées vers l'Afrique

L'usine Knauf Algérie, implantée dans la commune de Benfreha (Oran) a exporté, depuis début 2024, sept (7) millions de plaques de plâtre, a révélé jeudi dernier le responsable commercial de la zone Ouest de l'entreprise, Djilal Houari. "Les 7 millions d'unités de ce matériau de construction ont été exportées vers la Mauritanie, la Libye et la République centrafricaine par voies terrestre et maritime, à partir du port d'Arzew, et ce dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, dont bénéficie l'entreprise", a indiqué, à l'APS, M. Houari, en marge de la 21e édition du Salon international du foncier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "Batiwest 2024", qui se poursuit au Centre des conven-

tions Mohamed Benahmed d'Oran. L'usine Knauf Algérie ambitionne, cette année, de procéder à d'autres opérations d'exportation de plaques de plâtre, avec tous ses accessoires, vers des pays africains ainsi qu'à accéder à d'autres marchés, a souligné le responsable. Il a fait savoir, dans ce contexte, que Knauf Algérie produit annuellement plus de 35 millions de plaques de plâtre et 600.000 tonnes de plâtre, outre des panneaux métalliques utilisés dans la construction. En outre, l'usine assure, chaque année, des stages de formation au profit de quelque 2.000 architectes et artisans de différentes régions du pays, désireux perfectionner leurs connaissances pour la réalisation de systèmes de construction innovants, au niveau de trois

centres implantés à Oran, Sétif et Alger, ainsi que des sessions de formation itinérante, à travers une caravane qui sillonne les 58 wilayas en vue de soutenir les professionnels du secteur. Par ailleurs, Knauf Algérie a proposé sur le marché, cette année, deux nouveaux produits qui étaient auparavant importés d'Europe, à savoir la plaque Guardex, un matériau hautement isolant et l'enduit Filler-Pro développé avec l'appui des équipes de recherche de l'usine, dans le but de répondre aux besoins du marché local en la matière, a encore fait savoir le directeur commercial de la région Ouest de Knauf Algérie. Près de 120 exposants, nationaux et étrangers prennent part à la 21e édition du Salon "Batiwest 2024".

CNEP-Banque

Ouverture d'une nouvelle direction du réseau commercial à Tébessa

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, l'inauguration de la direction du réseau commercial de Tébessa en vue d'élargir sa présence et d'accompagner les opérateurs économiques locaux. "Dans la continuité de son engagement en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays et fidèle à ses valeurs de banque citoyenne, la CNEP-Banque a le plaisir d'annoncer l'inauguration de la direction du réseau commercial de Tébessa (code structure 330), aujourd'hui, le jeudi 24 octobre 2024", a-t-elle indiqué dans son communiqué. Le siège de la direction de Tébessa est situé à la nouvelle zone urbaine (N 2,

cité 318 logements Skanska-Tébessa) a précisé la banque, ajoutant que cette direction supervisera les agences de la wilaya de Tébessa, d'Aïn Beïda, d'Oum El Bouaghi, d'Aïn Fekroun, d'Aïn M'lila, de Souk Ahras et de Sédrata. Ainsi, l'inauguration de cette nouvelle représentation vient porter le nombre de directions régionales à 18, a fait savoir également le communiqué tout en assurant que l'ouverture de cette direction consacre "la stratégie de la Banque visant une présence élargie, ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires adaptés à leurs besoins".

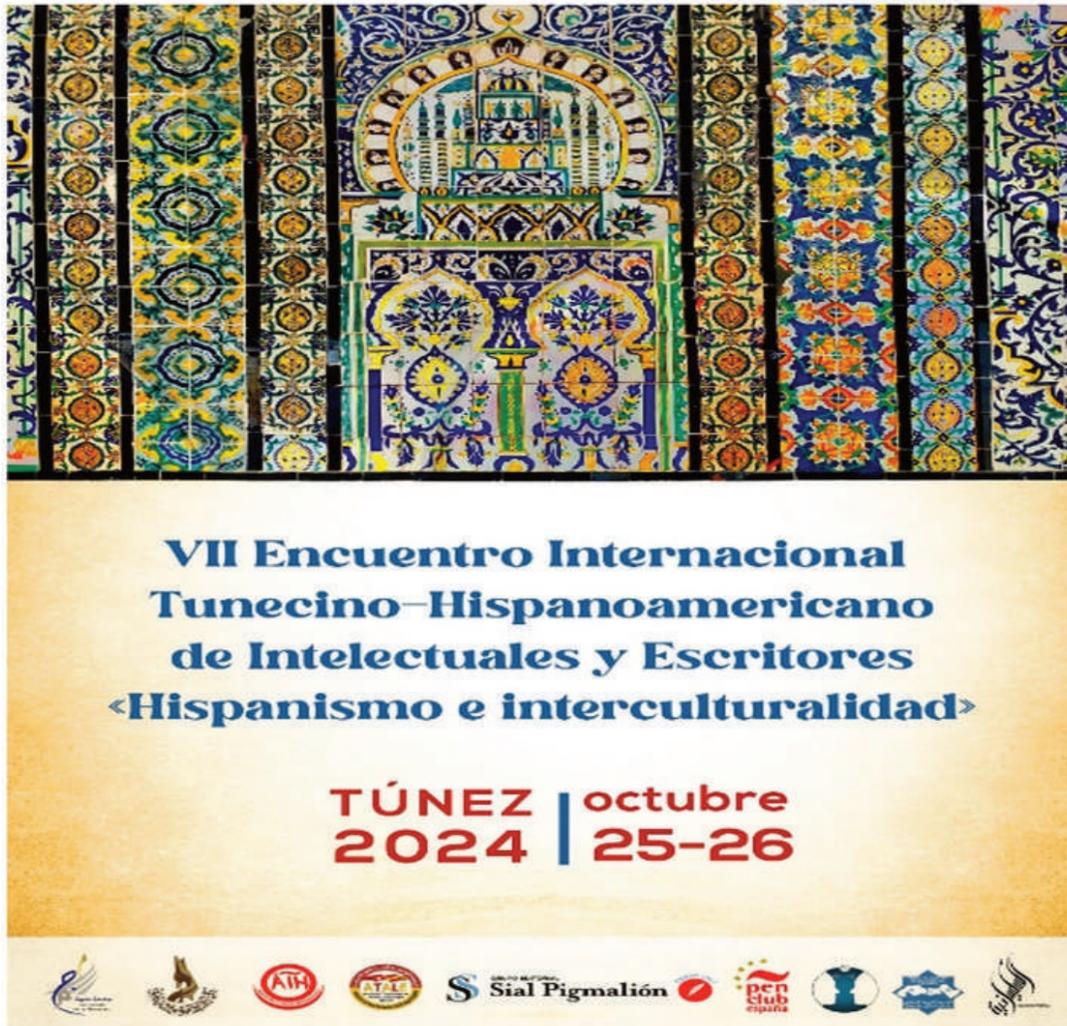


LA TUNISIE ABRITE LE FORUM TUNISO-HISPANO-LATINO-AMÉRICAIN

Des intellectuels et écrivains de sept pays y prennent part

Le septième forum international tuniso-hispano-latino-américain des intellectuels et écrivains "Espanisme et interculturalité", est organisé les 25 et 26 octobre, à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba. Le Forum reprendra, le jeudi 31 octobre, avec une programmation qui aura lieu au palais des Sciences à Monastir.

Vingt intellectuels et créateurs venus d'Espagne, du Mexique, de Bolivie, de Colombie, d'Argentine, de Cuba et du Pérou, en plus de quinze écrivains, intellectuels et universitaires tunisiens prennent part à ce forum organisé par le Département de langue et littérature espagnoles à l'Université de la Manouba, en partenariat avec l'Association tunisienne des diplômés en langue et littérature espagnoles, présidée par l'universitaire, chercheur, traducteur et hispanisant Ridha Mami. Les travaux du Forum ouverts, vendredi matin, ont été marqué par la présence du président de l'Université de la Manouba (UMA), Ameur Chérif, de l'ambassadeur d'Espagne en Tunisie, Javier Puig Saura, du Doyen de la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, Moncef Tayeb, et du président du Pen Club Espagnol et fondateur de la maison d'édition Sial Pigmalión, l'écrivain Basilio Rodriguez Canada. Dans une déclaration à la correspondante de TAP à la Manouba, Ridha Mami, a souligné qu'après le focus Espagne au cours des éditions précédentes du Forum tuniso-hispano-latino-américain, cette nouvelle édition est ouverte sur les différentes cultures des pays d'Amérique du Sud. Il a indiqué l'importance de découvrir les cultures de ces pays et leurs illustres écrivains et intellectuels, à l'instar du Colombien Gabriel Garcia Marquez (1927-2014), prix Nobel de Littérature 1982, le Chilien Babel Neruda (1904-1973), et le Cubain Jose Julian Marty Perez (1853-1895). Cette édition se distingue par son ouverture sur les différentes disciplines à travers la participation des créateurs tels que les hommes de médias, auteurs, musiciens, poètes, artistes peintres et cinéastes, a fait savoir l'universitaire, et ce partant de la conviction que toutes les cultures se rejoignent redessinant les



contours de la culture et la notion de l'humanité. Des spécialistes de divers secteurs culturels et littéraires sont invités à ce Forum initialement dédié aux spécialistes de la langue espagnole dont le cercle s'est élargi cette année pour couvrir d'autres langues, en particulier l'arabe et le français. Une traduction ins-

tantannée est assurée dans ce Forum qui vise à renforcer le partenariat culturel sur les bases d'un rapprochement intellectuel et littéraire ainsi que le renforcement des liens entre les intellectuels et la promotion mutuelle de leurs cultures respectives. Dans le but d'élargir la coopération scientifique universi-

taire, de nouveaux accords seront signés entre la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba et des universités du Mexique et du Venezuela, en plus du renouvellement de certains accords avec des universités sud américaines, telles que l'Université de Bogota en Colombie, a fait savoir M.Mami. Le premier

jour du forum était axé sur la littérature à travers les thèmes de "fiction, réalité, littérature et journalisme" et des interventions de spécialistes tunisiens tels que Ridha Boukraa, Abdelhafid Harguem, Abdelaziz Kacem et Maher Abdelrahmane. Une soirée de lectures de poésie présentée par la poétesse et écrivaine vénézuélienne Nery Santos Gomez était également au menu avec la participation de Kamal Bouajila, Maria Socorro Marmol, Abdelaziz Kacem, Maria Pilar Cavero Montori, Khadija Gadhoun, Basilio Rodriguez Canada et Adel El Meezi. Au deuxième jour du Forum, un hommage sera rendu à Maria Antonia Garcia de Leon Alvarez, écrivaine espagnole et professeure de sociologie à l'Université Complutense de Madrid, et Ridha Boukraa, sociologue tunisien. La journée du Samedi prévoit également des tables rondes autour des thèmes suivants: "femmes et littérature" en Bolivie, au Mexique et en Espagne, et "Tunisie et Espagne: Fraternité à travers l'histoire". Ce thème sera marqué par des interventions sur "les avantages et les dangers de l'enseignement virtuel de l'histoire et de la civilisation", "la contribution arabe à l'identité espagnole entre influence et tradition", "l'Espagne en Tunisie à l'époque hafside, la prise de la Goulette en 1535 et Mehdiya/Afrique en 1550" et "fouille dans les relations culturelles tuniso-espagnoles entre hier et aujourd'hui". De nouvelles lectures poétiques nocturnes auront lieu, à la Madersa Slimania, dans la Médina de Tunis, avec la participation des invités Espagnols et Sud américains. Des recueils de poésie espagnols traduits en arabe seront offerts aux participants. La soirée verra l'attribution du Prix International de Poésie "Cité de Carthage" qui est décerné chaque année dans le cadre du Forum tuniso-hispano-latino-américain.

Mauritanie

Début des préparatifs des Journées Nationales de l'Artisanat

Le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers a organisé, vendredi soir à Nouakchott, le lancement des préparatifs des Journées nationales de l'Artisanat, qui se dérouleront du 22 au 26 novembre au Complexe olympique de Nouakchott. Ces journées visent à promouvoir l'artisanat et à préserver le patrimoine national. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, Mohamed Malainine Ould Eyih, a remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation, soulignant que l'artisanat est étroitement lié au patrimoine culturel et historique du pays, notant qu'il s'agit d'un secteur porteur d'es-

poir et d'une grande opportunité économique que le gouvernement est déterminé à promouvoir et à développer. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du Président de la République de développer le secteur de l'artisanat et des métiers, dans le cadre de son programme électoral « Mon ambition pour la nation », a-t-il dit. Il a dévoilé une nouvelle stratégie pour le secteur qui comprend la mise en place d'un code national de l'artisanat en tant que conservateur du patrimoine, levier de l'économie et outil de développement, en plus de la mise en place d'un fonds national pour le soutenir. A son tour, la Commissaire Générale aux Expositions au ministère du Commerce et du Tou-

risme et Présidente du Comité d'Organisation des Journées Nationales, Hawa Abou Moussa Diallo, a fait un exposé sur l'importance de l'artisanat, en expliquant les défis qui limitent son développement, tels que la mondialisation, l'accès limité aux marchés modernes et l'ignorance des techniques de vente contemporaines, ce qui constitue une barrière pour les jeunes talents d'exporter leurs productions au-delà de nos frontières. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la jeunesse, de l'emploi, des sports et de la fonction publique, et du ministre de la culture, des arts, de la communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement.



Nouakchott condamne fermement l'attaque israélienne contre l'Iran

La Mauritanie a fermement condamné l'attaque israélienne contre l'Iran, la considérant comme une violation flagrante de la souveraineté de ce pays et une atteinte manifeste aux principes du droit international.

C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, dont l'Agence Mauritanienne d'Information a reçu copie : « La République Islamique de

Mauritanie exprime sa ferme condamnation et sa dénonciation de l'attaque israélienne contre la République Islamique d'Iran qu'elle considère comme une violation flagrante de la souveraineté de ce pays et une atteinte ma-

nifeste aux principes du droit international qui menace la paix et la sécurité internationales. La République Islamique de Mauritanie met en garde contre toute escalade des hostilités dans la région qui exacerberait les souf-

frances de ses peuples, notamment en Palestine et au Liban, et réitère donc son appel à la communauté internationale pour un cessez-le-feu immédiat et la fin de la tragédie quotidienne des civils innocents ».

ACTES AGRESSIFS DU RÉGIME SIONISTE

L'Iran se réserve le droit et le devoir de se défendre

L'Iran se réserve le droit et le devoir de se défendre contre les actes agressifs du régime sioniste, rapporte, hier, l'agence de presse iranienne officielle Irna.

Téhéran «se réserve le droit et le devoir de se défendre contre les actes agressifs du régime sioniste, sur la base du droit inhérent de légitime défense, qui se reflète également à l'article 51 de la Charte des Nations unies», annonce le ministère iranien des Affaires étrangères dans un communiqué relayé par Irna. La diplomatie iranienne considère l'action agressive du régime sioniste contre plusieurs centres militaires en Iran comme une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies, en particulier du principe d'interdiction générale de la menace ou du recours à la force contre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale des pays, et l'a condamné de la manière la plus ferme, selon la même source.

L'agression sioniste déjouée avec succès

La Force de défense aérienne de la République islamique d'Iran a affirmé, plus tôt, que son système de défense aérienne intégré a réussi à intercepter et à contrer l'acte d'agression sioniste, selon l'agence de presse iranienne. La force de défense aérienne iranienne a précisé que les attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khuzestan et d'Illam. Elle a affirmé, en outre, que l'agression a été déjouée avec succès, affirme la même source.

Dégâts limités

«Malgré les avertissements précédents des responsables de la République islamique au régime sioniste criminel et illégal d'éviter toute action aventuriste, ce régime artificiel a attaqué ce matin (hier) des parties de centres militaires dans les provinces de Téhéran, du Khuzestan et d'Illam dans une nouvelle action



provoquant des tensions», rapporte encore Irna. «L'attaque a été interceptée et contrée avec succès par le système de défense aérienne (DCA) intégré du pays. Suite à cet acte d'agression, des dégâts limités ont été causés à certains endroits et les dimensions de l'incident font l'objet d'une enquête», poursuit l'agence de presse iranienne citant un communiqué de la Force de défense aérienne.

La mort de deux soldats

Tôt hier, des sources de sécurité, citées par Irna, avaient déclaré que les «bruits forts» entendus par certaines personnes à proximité de Téhéran étaient dus à l'activation des systèmes de défense aérienne. Selon l'agence iranienne officielle, la situation à l'aéroport international de Mehrabad et à l'aéroport international Imam Khomeini de Téhéran est «normale». Toutefois, deux combattants de l'Armée iranienne sont tombés en martyrs lors

des attaques sionistes contre l'Iran, afin de défendre la sécurité de l'Iran et d'éviter tout dommage à la nation iranienne, selon Irna.

Le peuple iranien appelé à maintenir la solidarité et la paix

«À cet égard, tout en invitant le peuple (iranien) à maintenir la solidarité et la paix, il lui est demandé de suivre l'actualité liée à ces incidents par les médias nationaux et de ne pas prêter attention aux rumeurs des médias ennemis», peut-on lire encore dans le communiqué repris par Irna. Rappelant la responsabilité de chaque État membre des Nations unies, l'Iran appelle à une action immédiate et urgente de la communauté internationale pour mettre fin au génocide, à la guerre et à l'agression contre Ghaza et le Liban et pour freiner le bellicisme du régime sioniste, poursuit l'agence de presse iranienne citant le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Liban Frappes sionistes sur la banlieue sud de Beyrouth



Au moins huit frappes sionistes ont visé vendredi dernier la banlieue sud de Beyrouth, en proie à une agression barbare depuis un mois, a annoncé l'agence nationale libanaise (ANI). L'agence ANI a initialement rapporté "deux raids" menés par "l'aviation ennemie" sur Haret Hreik. Par la suite l'agence a fait état d'un total de huit frappes conduites tard vendredi dans la banlieue sud, où les quartiers de Bourj al-Barrajneh, Kafaat et Laylaki ont aussi été pris pour cible.

L'agression sioniste contre le Liban, en cours depuis le 8 octobre 2023, a fait 2.574 martyrs et plus de 12000 blessés, au 23 octobre, selon le ministère de la Santé libanaise. La dernière escalade sioniste au Liban, qui se poursuit depuis le 23 septembre dernier, a déraciné 1,3 million de personnes de leurs foyers, selon l'ONU.

Moldavie/Adhésion à l'UE La commission électorale approuve les résultats du référendum



La commission centrale électorale de Moldavie a approuvé les résultats du référendum tenu le 20 octobre, au cours duquel la majorité des participants se sont prononcés en faveur de l'adhésion à l'UE.

Cette décision a été prise lors d'une réunion retransmise par le service de presse de la commission. «Le taux de participation au référendum constitutionnel a été conforme au niveau nécessaire 749.719 électeurs ont voté pour, 739.155 ont voté contre. Au total, 1.488.874 bulletins de vote ont été reconnus valides», a indiqué la présidente de la commission électorale centrale, Angelica Caraman, lisant le projet d'arrêté. Le texte a été adopté à l'unanimité et sera envoyé à la Cour constitutionnelle pour approbation. Les électeurs ont répondu à la question portant sur s'ils soutenaient les amendements ayant pour but l'adhésion de la Moldavie à l'UE. Ainsi, la Constitution sera complétée par des mots «sur l'irréversibilité» de la voie européenne et la proclamation de l'intégration à l'UE en tant qu'«objectif stratégique».

NORD DE GHAZA

Les pratiques sionistes risquent de vider la zone de tous les Palestiniens

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a déclaré que les pratiques de l'entité sioniste dans le nord de Ghaza risquent de vider la zone de tous les Palestiniens.

«Décrivant ce qui se passe dans le nord de l'enclave palestinienne comme le moment le plus sombre à Ghaza, Türk a appelé les dirigeants mondiaux à agir, selon un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Les bombardements dans le nord de Ghaza sont incessants, a-t-il ajouté, soulignant que l'armée sioniste «a ordonné à des centaines de milliers de personnes de partir, sans aucune garantie de retour.

Pour le responsable onusien des droits de l'homme, il n'y a aucun moyen sûr de partir : les bombes continuent de tomber, l'armée sioniste sépare les familles et arrête de nombreuses personnes, et les personnes qui fuient auraient été la cible de tirs. De manière inimaginable, la situation empire de jour en jour, a-t-il encore indiqué, redoutant que les



politiques et pratiques de l'occupation sioniste, risquent de vider la zone de tous les Palestiniens.

Notant que l'accès au nord de Ghaza est extrêmement limité, le Haut-commissaire aux droits de l'homme a noté que pratiquement aucune aide n'est parvenue dans la région depuis des semaines, les restrictions illégales étant toujours en vigueur et de nombreuses

personnes sont désormais confrontées à la famine. Il a également fait état de plus de 150.000 palestiniens qui seraient déjà morts en martyrs, blessés ou portés disparus à Ghaza.

Ma plus grande crainte est que, compte tenu de l'intensité, de l'ampleur, de l'échelle et de la nature flagrante de l'opération sioniste en cours dans le nord de Ghaza, ce nombre augmente considérablement, a-t-il poursuivi, rappelant que les États ont le devoir, en vertu des Conventions de Genève, de garantir le respect du droit international humanitaire. A tous les dirigeants du monde, je vous rappelle votre responsabilité de garantir le respect du droit international humanitaire tel qu'il est énoncé dans les Conventions de Genève. Ce sont des normes universellement acceptées et contraignantes élaborées pour préserver le strict minimum d'humanité, a-t-il déclaré, les exhortant à donner la priorité à la protection des civils et des droits de l'homme, et de ne pas abandonner ce minimum d'humanité.

VLADIMIR POUTINE La Russie est prête à des «compromis raisonnables» avec Kiev

Le président russe a accordé une interview à une journaliste de la chaîne de télévision Rossiya 1, dans laquelle il a répondu à des questions sur le déroulement des opérations militaires, ainsi que sur les possibles compromis avec Kiev pour parvenir à une fin des hostilités.

La Russie est prête à faire des «compromis raisonnables» pour mettre un terme au conflit en Ukraine. Il s'avérerait que la partie ukrainienne s'était déjà arrangée pour refuser», a déclaré Vladimir Poutine, interrogé sur l'information selon laquelle Kiev aurait transmis une proposition par l'intermédiaire de la Turquie.

«Nous sommes prêts à chercher des compromis, nous sommes prêts à rendre ces compromis raisonnables, mais je ne veux pas donner les détails maintenant, parce qu'il n'y a pas de négociations substantielles. Les pays opposés refusent de le faire», a affirmé le président russe, réitérant que la Russie avait toujours laissé la porte ouverte aux négociations.

Nous ne devons pas nous relâcher. «Le résultat doit être en faveur de la Russie, je le dis directement, sans aucune timidité et

Nous n'allons pas faire de concessions ici, il n'y aura pas d'échanges», a-t-il prévenu. «Nous ne devons pas nous relâcher, nous ne devons pas y prêter attention» a déclaré le chef d'État russe, interrogé sur une éventuelle «fatigue» de l'Occident vis-à-vis de ce conflit. «Aujourd'hui, la survie de l'Ukraine est menacée et la sécurité des États-Unis est en danger», a ajouté Vladimir Poutine. Le président russe a déclaré à plusieurs reprises qu'il était prêt à s'asseoir à la table des négociations, il avait présenté les conditions préalables à la paix avec Kiev, afin de mettre «un terme définitif» au conflit ; en l'occurrence : le «retrait complet» des troupes de Kiev des Républiques populaires de Donetsk (RPD) et de Lougansk (RPL), des régions de Zaporijé et de Kherson. Une proposition rejetée par Kiev et ses principaux soutiens occidentaux.



Cinq compétences fondamentales de leadership pour donner envie d'agir



Le leadership ne se décrète pas, aussi crucial soit-il. Cinq compétences permettent à un manager de mobiliser les membres de ses équipes au service de clients toujours plus exigeant

Le travail des managers de nos jours consiste à résoudre une équation délicate. Les enjeux sont aigus et nouveaux. Par exemple, le niveau de qualité de service demandé par le client continue à augmenter dans un environnement concurrentiel intense où les transformations technologiques s'accroissent. En outre, les managers doivent tenir compte du fait que les salariés manquent d'une motivation suffisante pour y répondre pleinement : la plupart des enquêtes montrent, et en particulier en France, de faibles niveaux en termes de participation, de confiance, de satisfaction et de volonté de s'engager). C'est ce qui amène de nombreuses entreprises à demander aux managers de faire en sorte que leurs collaborateurs coopèrent mieux. Or comme l'a montré Barnard dès 1938, le leadership du manager joue un rôle clé pour motiver les collaborateurs à coopérer. De quelles nouvelles compétences de leadership les managers ont-ils besoin dans ce contexte ? Comment peuvent-ils les acquérir ? Nous avons mis en évidence cinq compétences essentielles pour que les managers donnent envie aux collaborateurs de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'agir au service de buts communs. Chacune est fondée sur un courant spécifique de la recherche et de la pratique managériale.

La psychologie positive au service du leadership

Deux compétences sont issues des recherches en psychologie positive appliquées au leadership. Elles permettent de créer le contexte dans lequel les collaborateurs vont agir. La première consiste à poser les fondements de la coopération. Elle se décline en plusieurs pratiques, d'abord la mise en place d'une relation de confiance qui répond aux besoins primordiaux d'appartenance des salariés. Cela se fait par exemple en soignant l'accueil et l'inclusion des nouveaux recrutés afin qu'ils se sentent membres à part entière d'un collectif de travail. Une autre pratique déterminante consiste à partager régulièrement les buts communs et à clarifier leur adéquation avec les buts de chacun, ce

qu'on appelle aussi « la vision », dont on a montré qu'elle était le moyen le plus efficace d'unir un groupe d'êtres humains. Sur ces bases, une seconde compétence de leadership amène à construire un environnement favorable à l'action, en particulier en développant l'optimisme des personnes par l'utilisation des mécanismes découverts dans les expériences sur la puissance et l'impuissance acquise. Il s'agit de mettre en évidence le plus systématiquement possible les liens de cause à effet entre une action d'un collaborateur et ses conséquences. Après une réussite, il ne s'agit pas seulement de la célébrer, mais aussi de partager en profondeur avec toute l'équipe un retour d'expérience sur l'ensemble des comportements qui ont permis le succès, de façon à pouvoir les reproduire.

L'art du silence

Les deux compétences suivantes s'inspirent des travaux en psychologie sociale sur « l'empowerment » et la prise de décision collective ainsi que des pratiques de coaching de personnes et d'équipes. Une troisième compétence fondamentale de leadership fondamentale consiste à accompagner un collaborateur afin qu'il construise une décision et élabore un plan d'action de façon autonome et responsable dans sa zone de délégation face à des difficultés nouvelles pour lesquelles il n'y a pas de réponse standard. Cela implique de la part du manager d'utiliser des méthodes comme le modèle GROW et de faire appel à des pratiques dont l'importance est encore fortement sous-estimée en leadership : l'art du silence ou des questions puissantes qui ne visent pas la compréhension de ce que fait l'autre mais sa mise en action, comme lorsque l'on demande « comment vas-tu t'y prendre ? » plutôt que « peux-tu m'expliquer pourquoi tu as fait ça ? ». La quatrième compétence permet d'organiser et d'animer la prise de décision en équipe en donnant voix au chapitre à l'ensemble des parties prenantes, ce qui présente le grand avantage de limiter l'effet de conformité qu'on appelle la « pensée de groupe » (mieux connu sous le nom de « group-think »). Cela passe par la capacité à bien inté-

grer au processus de décision une solide phase de divergence qui se nourrit de nombreux avis, même et surtout minoritaires, avant de converger vers une décision commune et de l'appliquer.

L'envie de coopérer même dans l'adversité

La dernière compétence a sa source dans les recherches en comportement organisationnel, en communication et en négociation. Grâce à elle, on donne envie aux collaborateurs de continuer à coopérer même dans l'adversité. Elle se décline en plusieurs pratiques. Par exemple il convient de savoir annoncer de mauvaises nouvelles de façon empathique et juste. Recevoir une information de façon sincère, dans les temps, en étant soutenu est en effet souvent au moins aussi important que son contenu. La pratique consistant à donner un feedback négatif de façon assertive et constructive est également utile en cela qu'elle peut, quand le retour est fondé, transformer la résistance en acceptation. Enfin on amène ses collaborateurs à savoir négocier de manière intégrative quand ils sont en désaccord en leur apprenant à se centrer sur les intérêts compatibles de chacun, qui sont sous-jacents, plutôt que sur des positions de surface inflexibles.

Ces cinq compétences et l'ensemble de leurs pratiques associées permettent aux managers d'activer le pouvoir d'agir de leurs collaborateurs en incarnant un leadership ouvert, délégatif, responsabilisant, et facteur d'efficacité et d'épanouissement dans la réalisation des missions. Ces compétences et ces pratiques ont fait l'objet d'accompagnements et de formations de plusieurs milliers de managers dans les différents programmes de formation continue et de transformation managériale ainsi qu'en master et en Executive MBA par les auteurs au cours des dix dernières années. Des mesures d'impact, qui ont été présentées dans un autre livre, ont montré que lorsque les managers intégraient ces compétences et mettaient en œuvre les pratiques qui leur sont associées, les conséquences pour eux-mêmes ainsi que pour leurs collaborateurs et leurs entreprises étaient favorables en

termes d'efficacité de l'action et de satisfaction des personnes.

Une expérience à vivre

La question du « comment » doit être également abordée. Selon Goldsmith, anciennement chercheur en leadership et aujourd'hui coach de dirigeants et essayiste célèbre, le plus grand défi pour les managers en termes de leadership n'est pas de comprendre leur pratique mais bien de pratiquer leur compréhension. Le leadership est d'abord un art, une expérience à vivre. Il ne peut être acquis que par une mise en œuvre accompagnée qui se fait pas à pas, avec des allers et retours constants entre compréhension, essais sur le terrain, erreurs, émotions, partages avec des pairs, réflexion, écriture de l'expérience et retour à la pratique. C'est la raison pour laquelle sont présentés dans le livre « Leadership experience », en plus des théories qui fondent chaque pratique, un mode d'emploi, des conseils concrets et des témoignages pour tester celle-ci dans un objectif d'apprentissage et de progrès constant. L'épanouissement va au-delà de ce que l'on appelle communément le bonheur ou le bien-être subjectif. Il ne s'agit pas seulement de ressentir une satisfaction ou des émotions positives. L'épanouissement renvoie à une approche plus existentielle permettant un fonctionnement efficace et un développement harmonieux. La recherche a montré que les salariés épanouis sont plus performants et coopèrent mieux ensemble. Ils partagent plusieurs caractéristiques : de meilleures relations avec les autres, une orientation vers l'action, une meilleure estime de soi et confiance en soi, une plus grande réussite de leurs missions, une meilleure santé et plus de capacité d'innovation.

Deux dimensions en particulier sont à la source de l'épanouissement : le sentiment de maîtrise sur son environnement et l'acceptation des événements.

Thierry Nadisic, Professeur en Comportement Organisationnel, EM Lyon Business School

Ligue 1 Mobilis (6e Journée)

Le CSC rejoint le MCA en tête, le CRB s'enfoncé

Sur sa lancée, le CS Constantine, vainqueur dans le derby de l'Est à domicile face à l'ES Sétif (2-1), a rejoint provisoirement le MC Alger en tête du classement du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le CR Belouizdad continue sa descente aux enfers en s'inclinant sur le terrain du NC Magra (1-0), à l'occasion de la 6e journée.

Le CSC, auteur de deux succès de rang, a réussi à réaliser la passe de trois, en s'offrant une équipe de l'Entente qui aurait pu prétendre à revenir à la maison avec le point du nul.

Le transfuge du MC Alger Tahar Fathallah a permis au CSC de prendre l'avantage tôt dans la partie (6e), avant que Bacha ne permette à l'Entente d'égaliser, sur un excellent travail individuel (21e). Il s'agit du premier but pour l'ancien joueur de l'USM Alger, arrivé durant l'intersaison à Sétif.

Le club constantinois a marqué le but de la victoire peu avant la pause, sur une tête de l'attaquant Belhocini (40e), qui signe son deuxième but personnel, après celui inscrit à domicile face au MCA (1-1), lors de la 3e journée. Ce match face à l'ESS permet au CSC de purger son sixième et dernier match à huis clos, une sanction infligée la saison dernière suite aux incidents survenus lors du match face à l'USM Alger. A l'Est du pays, le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, continue de manger son pain noir, en s'inclinant chez le NC Magra (1-0). Les locaux, auteurs d'un match correct, sont parvenus à inscrire l'unique but de la partie grâce à leur nouvelle recrue Djabout (75e).

Le Chabab, sans la moindre victoire en six



mats joués, pourrait se retrouver en position de lanterne rouge à l'issue de cette journée, alors que le NCM parvient à sortir la tête de l'eau en signant son premier succès depuis le début du nouvel exercice. Résultats partiels à l'issue de des matchs dispu-

tés jeudi et vendredi:
MC Alger - Olympique Akbou 0-0
NC Magra - CR Belouizdad 1-0
CS Constantine - ES Sétif 2-1
JS Saoura - MC El-Bayadh 1-0
Paradou AC - MC Oran 2-2

Jeux de la solidarité islamique La 6ème édition du 6 au 15 août 2025 à Riyadh



La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se déroulera du 6 au 15 août 2025 à Ryadh (Arabie Saoudite), a annoncé la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF) sur ses réseaux sociaux.

Pour rappel, le Cameroun avait été sélectionné au départ pour abriter la 6ème édition des Jeux de solidarité islamique, un événement sportif multinational organisé par la Fédération sportive de la solidarité islamique (ISSF), créée le 6 mai 1985 à Ryadh.

Ces jeux représentent le deuxième événement sportif le plus populaire après les Jeux olympiques en terme de nombre de participants. Les quatre premières éditions se sont tenues successivement à la Mecque (Arabie saoudite) en 2005, à Téhéran (Iran), à Palembang (Indonésie) en 2013, à Bakou (Azerbaïdjan) 2017 et à Konya (Turquie) en 2023.

L'Algérie avait participé à la 5ème édition à Konya avec une délégation composée de 147 athlètes dont 36 filles dans 12 disciplines, rappellent-on.

Championnats du monde juniors de boxe

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les six boxeurs algériens engagés aux championnats du monde juniors, prévus du 26 octobre au 2 novembre au Colorado aux Etats-Unis, sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué vendredi soir au Pueblo Convention Center.

Dans la catégorie des moins de 50 Kg, Riyadh Mohamed-Meziane, débutera le mondial face à l'Allemand Mohamed Al Manouchi, pour le compte des huitièmes de finale. En cas de victoire, l'Algérien sera opposé au Thaïlandais Phanuwat Punnakorn.

De son côté, Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg), exempté du premier tour, montera sur le ring à partir des huitièmes de finale face au vainqueur du combat opposant l'Australien Jacob Freind à l'Indien Krrish Pal. En cas de succès, l'Algérien affrontera, pour le compte des quarts de finale, le vainqueur du combat opposant le Britannique Joseph Turner au Thaïlandais Kangpi Bokhunthod.

Le boxeur Ilyas Akram Laali (-65 kg) effectuera son entrée en lice à partir des 8es de finale, en défiant le Lituanien Emmanuils Sidorenko. En cas de victoire, il affrontera le victorieux du combat opposant l'Ukrainien Laksym Nizhensky au Suédois Saïd Mamergov, pour le compte des quarts de finale.

Pour leur part, Mustapha Abdou (-75 kg) et Tarik Benhaddad (-90 kg), croiseront les gants respectivement avec les représentants de la République Tchèque, Frantisek Martin Rusnak et de la Corée du Sud, Sangin Park, pour le compte des quarts de finale.

L'Algérie prend part au rendez-vous du Colorado, organisé par la nouvelle instance mondiale "World Boxing", avec un effectif composé de six boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza.

Toutes les fédérations nationales membres de la World Boxing peuvent participer au tournoi qui est organisé dans le Colorado à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouverte. La réponse d'USA Boxing a été considérée comme la meilleure et a été approuvée à l'unanimité par le conseil exécutif de la World Boxing. La World Boxing a été lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques.

La World Boxing compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale.



Préparation de la CAN 2024 de handball Les Vertes s'inclinent face aux sénégalaises

La sélection algérienne dames de handball, s'est inclinée face à son homologue sénégalaise 24-30 (mi-temps : 13-15), en match amical préparatoire disputé vendredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en vue du Championnat d'Afrique des nations, prévu en RD Congo du 27 novembre au 7 décembre prochains.

Il s'agit de la seconde défaite du Sept national face aux Sénégalaises, après celle concédée mercredi (19-32, mi-temps : 13-15), à la même salle.

Les coéquipières de Nassima Amrani (Saint-Etienne Métropole/ France), poursuivront leur stage jusqu'au dimanche 27 octobre. L'équipe nationale avait entamé le 10 octobre un premier stage de préparation réservé aux joueuses locales.

Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes, dirigées sur le banc par le coach national Riyad Oulmane, débiteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre), et le Kenya (3 décembre).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.



Qualif's-CAN2025

Les dates des matchs contre la Guinée équatoriale et le Liberia connues

La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé les dates des deux dernières rencontres des Verts contre respectivement la Guinée équatoriale et le Liberia, comptant pour les cinquième et sixième journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, groupe E. Ainsi, la rencontre Guinée équatoriale - Algérie comptant pour la cinquième journée du groupe (E) des qualifications de la CAN 2025, aura lieu le jeudi 14 novembre 2024 à l'Estadio de Malabo. Le coup d'envoi est programmé à 14h00 (heure locale).

D'autre part, le match Algérie - Libéria, comptant pour la sixième et pénultième journée du groupe (E) des qualifications de la CAN 2025, se déroulera le dimanche 17 novembre 2024 au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou à 17h00. Les Verts (12 points) ont scellé leur qualification à deux journées de la fin, dans un groupe qu'ils ont totalement dominé, devant la Guinée-équatoriale (7 pts) et le Togo (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche (1 pt).

Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la



phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Pour rappel l'Equipe nationale a gagné quatre (4) places au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié par l'instance internationale sur son site web officiel.

Les Verts se positionnent désormais à la 37e place avec un total de 1496

points. Sur le plan continental, l'EN retrouve sa place parmi le top 5 africain. L'Argentine, reste première au niveau de ce classement FIFA suivie de la France et de l'Espagne. Rappelons que lors de la date FIFA de ce mois d'octobre, les Verts ont aligné deux victoires face au Togo (5-1) à Annaba et (0-1) à Lomé pour le compte des éliminatoires de la CAN 2025.

SELON UNE MODÉLISATION

Le phénomène El Niño existerait depuis au moins 250 millions d'années

Le phénomène El Niño, une masse d'eau chaude dans l'océan Pacifique tropical qui influence le régime des précipitations dans le monde entier, n'est pas né de la dernière pluie – au propre comme au figuré !

Une nouvelle étude de modélisation montre que l'oscillation entre celui-ci et son pendant froid, La Niña, existait déjà il y a au moins 250 millions d'années, malgré une position des continents très différente... Ce n'est pas un hasard si les climatologues consacrent tant de moyens à l'étude du phénomène El Niño. Il faut dire que cette immense masse d'eau anormalement chaude à la surface de l'océan Pacifique oriental de part et d'autre de l'équateur peut bousculer le "jet-stream" ou courant-jet, asséchant le nord-ouest des États-Unis tout en inondant le sud-ouest de pluies inhabituelles. Son pendant inverse, La Niña, s'avère capable de pousser le jet-stream vers le nord, asséchant le sud-ouest des États-Unis, tout en provoquant la sécheresse en Afrique de l'Est et en rendant la saison de la mousson plus intense en Asie du Sud. Mais qu'en était-il alors il y a 250 millions d'années, lorsque l'ensemble des continents se trouvaient fusionnés en un "supercontinent" unique, appelé Pangée ? L'oscillation El Niño-La Niña avait déjà cours dans l'océan unique (Panthalassa), et les variations de température associées étaient même plus intenses par le passé qu'aujourd'hui, répond l'étude parue la semaine du 21 octobre dans les comptes rendus de l'Académie nationale des sciences des États-Unis (Proceedings of the National Academy of Sciences).

Une oscillation australe El



Niño plus forte que celle d'aujourd'hui

Les auteurs ont utilisé le même outil de modélisation climatique que celui employé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour tenter de prévoir l'évolution du climat dans le futur, sauf qu'ils l'ont exécuté "à l'envers" pour visualiser le passé lointain. Cependant, la simulation était si complexe que les chercheurs n'ont pas pu modéliser chaque

année en continu depuis 250 millions d'années. Ils ont donc procédé par "tranches" de dix millions d'années, soit 26 tranches au total – ce qui a tout de même nécessité plusieurs mois de calculs informatiques. Dans chaque expérience, nous observons une oscillation australe El Niño active, et elle est presque toujours plus forte que celle que nous connaissons aujourd'hui, parfois beaucoup plus forte, parfois légèrement plus forte. — Shineng Hu, professeur

de dynamique climatique à l'université Duke en Caroline du Nord (communiqué). Les chercheurs ont listé plusieurs "conditions limites", telles que la répartition terre-mer sur la planète, le rayonnement solaire et la concentration en dioxyde de carbone

(CO₂) dans l'atmosphère. "À certaines époques du passé, le rayonnement solaire atteignant la Terre était inférieur d'environ 2 % à ce qu'il est aujourd'hui, mais le CO₂ réchauffant la planète était beaucoup plus abondant, ce qui rendait l'atmosphère et les océans beaucoup plus chauds qu'aujourd'hui", détaille le climatologue.

Le vent océanique, un "coup de pied" aléatoire dans le "pendule"

Le professeur Hu compare l'oscillation El Niño-La Niña à un pendule qui basculerait d'un côté puis de l'autre. Les vents de surface océaniques forment un "bruit atmosphérique" qui "peut agir comme un coup de pied aléatoire sur ce pendule", explique-t-il dans le communiqué. Alors que les études antérieures s'étaient surtout concentrées sur les températures océaniques, accordant moins d'attention aux vents de surface, la nouvelle étude montre que les deux variables les plus importantes dans l'ampleur de l'oscillation sont la structure thermique de l'océan – mais aussi ce "bruit atmosphérique" autrefois négligé. "Si nous voulons obtenir des projections plus fiables pour l'avenir, nous devons d'abord comprendre les climats passés", souligne Shineng Hu.

BREVETÉ DANS 40 PAYS

Le Chili introduit une injection contraceptive pour les animaux

Une simple injection et Franchesco, un chien croisé de presque deux ans, sera temporairement stérilisé. Un contraceptif pour chiens, développé par des scientifiques chiliens et breveté à l'étranger, commence à être administré dans le pays andin. "Il s'agit du premier vaccin de ce type au monde pour les chiens", se félicite auprès de l'AFP Leonardo Saenz, de la faculté des Sciences vétérinaires de l'Université du Chili, à l'origine du projet. Le chercheur et son équipe travaillent depuis 2009 sur le développement du "vaccin", qui a commencé à être distribué en octobre au Chili. Le sérum se compose d'un produit immunologique qui stimule les anticorps, entraînant un blocage de la production d'hormones sexuelles pendant un an tant chez les femelles que chez les mâles. "Tout est bloqué : l'activité sexuelle et la fertilité", souligne Leonardo Saenz. Breveté dans 40 pays, dont les États-Unis, l'Argentine, le Brésil et dans l'Union européenne, le vaccin Egalitte représente une solution alternative innovante pour la gestion de la reproduction animale.

Une alternative à la chirurgie "L'opérer ne me disait pas grand-chose. Lui retirer ses parties... ça me faisait mal", témoigne Ivan Gutierrez, un étudiant de 27 ans, qui a emmené son chien Franchesco dans une clinique vétérinaire de Santiago pour y être vacciné.



"La majorité des propriétaires ont peur de la chirurgie", confirme Mariela del Saz, vétérinaire de la clinique, évoquant des risques d'arrêts cardiorespiratoires malgré les examens préalables. Parmi les autres méthodes de stérilisation temporaire, les effets secondaires associés peuvent constituer un frein. L'implant hormonal, "qui agit pendant trois ou quatre mois (...), génère un déséquilibre qui peut provoquer des effets secondaires", avance M. Saenz. Au bout d'un mois, Yvan Gutierrez devra retourner chez le vétérinaire avec son chien pour un rappel, puis revenir chaque année pour une nouvelle dose s'il souhaite qu'il ne puisse toujours pas se reproduire. Avant d'être vaccinés, les chiens doivent subir des examens cliniques. Les chiennes gestantes ou celles immunodéprimées ne peuvent le recevoir, explique Hernan Aguilera, du laboratoire Ngen Lab, qui fabrique et distribue le sérum.

POUR RAFRAÎCHIR LA TERRE

5 millions de tonnes de particules de diamants dans la stratosphère

En se basant sur le principe des éruptions volcaniques, des chercheurs suisses pensent avoir trouvé un moyen de réduire le réchauffement de la planète. Ils estiment que lancer 5 millions de tonnes de poudre de diamant dans la stratosphère tous les ans pourrait rafraîchir la Terre de 1,6°C. Mais les risques ne sont pas nuls et les coûts sont énormes. Lors d'éruptions volcaniques, des particules de dioxyde de soufre sont projetées dans la stratosphère. Le gaz y réagit alors avec de la vapeur d'eau et d'autres gaz pour former des aérosols de sulfate, des particules suspendues qui permettent de refléter la lumière dans l'espace plutôt que sur Terre. En 1991, l'éruption du Pinatubo, aux Philippines, avait permis un rafraîchissement de la planète de 0,5°C pendant quelques années. Mais le principe n'est pas si simple à répéter de manière artificielle. Les aérosols de sulfate peuvent contenir de l'acide sulfurique, qui risque de se muer en pluies acides. Ils peuvent aussi faire des dégâts supplémentaires à la couche d'ozone. Les chercheurs suisses qui ont publié cette nouvelle étude ont donc tenté de savoir quels types de particules appar-



teraient autant de bénéfiques et moins de risques. Grâce à un modèle 3D, les scientifiques ont pu comparer sept composants et leurs effets sur le temps long sur la Terre. Entre le dioxyde de soufre, l'aluminium, le calcite et le diamant, entre autres, les résultats ont montré que ce dernier était le plus à même de régler le problème du réchauffement. Sans risque d'agrégation entre les particules, ni risque d'acidification du composé, la poudre de diamant semble être plus viable que le soufre. Mais pour réussir à obtenir des résultats convenables, les scientifiques préconisent de lâcher 5 millions de

tonnes de particules par an dans l'espace. Cela impliquerait de produire une quantité énorme de diamants artificiels. Le coût d'un tel dispositif serait mirobolant : Douglas MacMartin, ingénieur à Cornell University qui ne fait pas partie de l'étude, estime ce coût à 500 000 dollars par tonne de poudre. En 2020, une étude publiée dans Environmental Research Letters estimait que cela coûterait 175 trillions de dollars pour un déploiement annuel de 2035 à 2100. Un prix que beaucoup de scientifiques, pas sûrs des effets concrets du diamant à une telle échelle, ne sont pas prêts à payer.



Le stress peut-il faire grisonner les cheveux ?

De nombreuses idées fausses circulent sur les cheveux gris. Les arracher en fait-il repousser davantage ? Est-il vrai que les personnes rousses n'en ont pas ? Les réponses.

Les premiers cheveux gris apparaissent généralement entre trente et cinquante ans, mais l'âge auquel nos cheveux peuvent commencer à grisonner dépend beaucoup de notre bagage génétique. Chez les hommes, les tempes et les favoris sont généralement les premières zones à changer de couleur, tandis que chez les cheveux des femmes, le grisonnement débute plutôt sur la ligne frontale. Celui-ci s'accélère ensuite entre 50 et 60 ans. Il existe un bon nombre d'idées reçues concernant les cheveux gris : le stress favoriserait leur apparition, les personnes rousses n'en auraient pas, les arracher aggraverait la situation, tout comme les teindre... Certains de nos comportements peuvent-ils vraiment augmenter le nombre de nos cheveux gris ? À l'inverse, peut-on ralentir le blanchissement de notre chevelure ? Le point sur ce qu'en dit la science.

Qu'est-ce qui donne leur couleur aux cheveux ?

Chaque cheveu est produit par un follicule pileux. Situées sous la peau, ces structures se composent chacune d'une racine et d'un bulbe. Les follicules pileux sont constitués de diverses sortes de cellules. Ils contiennent notamment deux types de cellules souches : les kératinocytes, qui produisent de la kératine, la protéine constitutive du cheveu ; les mélanocytes, qui produisent la mélanine, le pigment qui donne au cheveu sa couleur (la mélanine pigmente également la peau). La couleur des cheveux est déterminée par deux types principaux de mélanine : l'eumélanine, un pigment brun-noir, et la phéomélanine, un pigment jaune-rouge. Selon la proportion de ces pigments la couleur du cheveu varie : les cheveux bruns ou noir contiennent principalement de l'eumélanine, tandis que les cheveux roux sont ceux qui contiennent le plus de phéomélanine. Les cheveux blonds contiennent quant à eux seulement de faibles quantités de chaque pigment.

Pourquoi les cheveux deviennent-ils gris ?

À mesure que nous vieillissons, nos cellules fonctionnent moins bien. Au niveau des follicules pileux, cela se traduit par une diminution du niveau de production de la mélanine ainsi que par une moindre production de kératine - ce qui entraîne leur changement de couleur et leur amincissement. La



diminution de la teneur en mélanine au niveau du cheveu se traduit par leur grisonnement : les cheveux moins pigmentés ont l'air gris, argentés, voire blancs (lorsqu'ils ne contiennent plus du tout de mélanine), car la lumière se reflète sur la kératine, qui est plutôt jaune pâle. La diminution de la teneur en pigment se traduit aussi par un changement de la structure du cheveu. Les cheveux gris sont moins réguliers et plus raides que les cheveux qui contiennent davantage de pigments. Ceci est dû au fait que la forme du follicule pileux change au cours du vieillissement, devenant irrégulière. Soulignons aussi que les cheveux gris poussent plus vite que les cheveux plus pigmentés, mais que le processus nécessite aussi davantage d'énergie.

Le stress peut-il faire grisonner nos cheveux ?

Oui, le stress peut faire grisonner les cheveux. Ce phénomène se produit lorsqu'un type de stress cellulaire appelé stress oxydatif se produit. Celui-ci endommage les follicules pileux et les cellules souches qui les constituent, les empêchant temporairement de produire de la mélanine. Pouvant être causé par un stress émotionnel ou psychologique, le stress oxydatif résulte d'un déséquilibre au niveau des

cellules : les radicaux libres, des substances chimiques capables d'endommager les composants cellulaires, se retrouvent en excès, tandis que les substances antioxydantes capables de les combattre manquent. Des facteurs environnementaux tels que l'exposition aux UV, à la pollution, ou le fait de fumer ou de consommer certaines drogues peuvent aussi jouer un rôle. Les mélanocytes sont plus sensibles aux dommages que les kératinocytes, car la production de mélanine nécessite des étapes plus complexes que celle de la kératine. C'est la raison pour laquelle le vieillissement et le stress provoquent généralement le grisonnement des cheveux avant leur perte. Des travaux ont permis de montrer que les sections les moins pigmentées d'une mèche de cheveux pouvaient être associée à la survenue, dans la vie d'une personne, d'événements stressants. Ils ont aussi révélé que chez les personnes plus jeunes, dont les cellules souches produisaient donc encore de la mélanine, la pigmentation revenait une fois l'événement stressant passé.

Arracher un cheveu gris en fait-il repousser plusieurs ?

Non. Si vous observez attentivement un cheveu arraché, vous constaterez à

laquelle se produit à la vitesse de 1cm par mois environ. Enfin, tous les cheveux ne sont pas en phase de croissance au même moment, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas tous grisonner en même temps.

Teindre mes cheveux les fait-ils grisonner plus vite ?

Cela dépend de la teinture utilisée. Les teintures temporaires et semi-permanentes ne devraient pas causer de grisonnement précoce, car elles ne font que recouvrir la mèche de cheveux sans en modifier la structure. En revanche, les produits permanents génèrent une réaction chimique avec les cheveux, via un agent oxydant comme le peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée). L'accumulation de peroxyde d'hydrogène et d'autres produits chimiques dans le follicule pileux peut endommager les mélanocytes et les kératinocytes, ce qui peut entraîner le grisonnement, voire la perte de cheveux.

Est-il vrai que les roux ne deviennent pas gris ?

Les personnes aux cheveux roux perdent également de la mélanine en vieillissant, mais ce processus ne se produit pas de la même façon que chez celles qui ont des cheveux noirs ou bruns, car les pigments jaune-rouge et brun-noir sont chimiquement différents. La production du pigment brun-noir, l'eumélanine, est plus complexe et demande plus d'énergie, ce qui le rend plus vulnérable aux dommages. La production du pigment jaune-rouge, la phéomélanine, est plus simple et engendre moins de stress oxydatif. Les cellules souches des personnes rousses ont plus de facilité à continuer à produire de la phéomélanine au cours du vieillissement, même si leur activité diminue également avec l'âge. En vieillissant, les cheveux roux ont tendance à devenir blond ou blanc argenté plutôt que gris, étant donné que cette couleur est due à une moindre teneur en eumélanine, le pigment présent chez les personnes aux cheveux bruns ou noirs.

Peut-on lutter contre le grisonnement ?

L'âge auquel vos cheveux commenceront à grisonner est déterminé par vos gènes. Il est cependant possible, dans une certaine mesure, d'éviter de subir un grisonnement prématuré en observant quelques règles d'hygiène de vie : éviter de consommer trop d'alcool, de fumer, de trop s'exposer aux ultraviolets, limiter les causes de stress, et autant que possible, rester en bonne santé. Adopter une alimentation saine peut également aider, car les vitamines B12, le cuivre, le fer, le calcium et le zinc sont autant de nutriments et d'oligoéléments qui influent sur la production de mélanine et la pigmentation des cheveux.

Les cheveux peuvent-ils devenir gris du jour au lendemain ?

La légende raconte que la chevelure de Marie-Antoinette serait devenue entièrement blanche la nuit précédant son exécution. Il s'agit cependant d'un mythe. En effet, la mélanine présente dans les cheveux est chimiquement stable : elle ne peut pas se modifier instantanément. Des travaux menés chez la souris ont montré qu'un stress psychologique aigu épuise rapidement les cellules souches des mélanocytes. Cependant, même dans une telle situation, les conséquences ne seraient pas immédiatement visibles : les cheveux gris n'apparaîtraient qu'au fur et à mesure de la pousse -

**LE MEDIATEUR
MAGHREBIN**
 Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
 Quotidien national d'information
 édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsarldihia@gmail.com
Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger
Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
 " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "
 Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
 Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77
 Email : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
 Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
 Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information

Dimanche 27 octobre 2024 - N°: 238 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghreb454@gmail.com



Alger	20°	15°
Oran	18°	12°
Annaba	22°	16°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:32
Sunrise	07:06
Dhuhr	12:32
Asr	15:33
Maghrib	17:57
Isha	19:21



RÉALISATION DE STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER Sonatrach réceptionne une nouvelle cargaison d'équipements

Le groupe Sonatrach a réceptionné, vendredi dernier, une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer, à bord du plus grand avion cargo du monde, a indiqué un communiqué du groupe.



En concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie, à travers le dessalement de l'eau de mer au titre du programme national complémentaire pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité globale de 1,5 million m³/jour, le groupe Sonatrach a procédé via ses filiales et en application des orientations du PDG du groupe, Rachid Hachichi, au lancement d'un nouveau pont aérien pour transporter les équipements et le matériel destinés à ces projets", lit-on dans le communiqué. Ce pont aérien utilise le plus grand avion cargo commercial du monde, pour assu-

rer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais. Dans ce cadre, le groupe a réceptionné, vendredi, une nouvelle cargaison contenant 79 tonnes d'équipements mobiles à bord d'un avion qui a atterri, vendredi matin, à l'aéroport international Houari Boumediene, consistant en des variateurs de vitesse de moteurs pour les stations de moyenne tension. Cette cargaison a été réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiales du Groupe Sonatrach, ajoute le communiqué. "Les efforts consentis et les mesures prises par le Groupe Sonatrach reflètent l'engage-

ment de ce dernier avec toutes ses filiales, pour la livraison des projets dans les délais fixés, sachant que le PDG du Groupe s'enquiert personnellement et périodiquement du bon déroulement de tous les programmes et opérations relatifs à la réalisation des projets de dessalement de l'eau de mer en raison de leur importance vitale et leur lien direct avec la sécurité hydrique de l'Algérie, que les hautes autorités du pays comptent réaliser", précise le même source. Pour rappel, l'AEC, filiale du Groupe Sonatrach avait réceptionné, en septembre dernier, la première cargaison de pompes en provenance du Japon, destinées au fonctionnement des grandes stations de dessalement de l'eau de mer.

Parc national de Belezma (Batna)

Inauguration du musée des microsystèmes biologiques

Le musée des microsystèmes biologiques du Parc national de Belezma à Batna a été inauguré, hier, par le wali, Mohamed Benmalek. Ce musée met en valeur la richesse du Parc national grâce à des tableaux en trois dimensions se rapportant aux parties les plus importantes de cet espace protégé, ainsi qu'à des maquettes mettant en valeur la faune et la flore à la faveur d'un éclairage savamment étudié qui joue un rôle important dans la présentation de cette réserve en attirant l'attention des visiteurs et en éveillant leur curiosité. Le directeur du Parc national de Belezma, Mohamed-Lamine Dehimi, a souligné dans son exposé que l'objectif de ce musée est de "rapprocher les composantes de la réserve naturelle de Belezma du public, notamment des étudiants, et des élèves des établissements scolaires", précisant que l'idée de ce musée a été inspirée du musée des écosystèmes de synthèse du Parc national de Gouraya, à Bejaia. Le même responsable a indiqué que le projet du musée de Belezma a pu être réalisé après environ une année de préparatifs. Il a ajouté que la conception et la réalisation du contenu du musée ont été confiées à un spécialiste en la matière, en l'occurrence l'artiste plasticien et graphiste Djamel Bouali. Celui-ci a expliqué que le processus a nécessité des visites dans les différentes ailes du Parc national de Gouraya afin d'étudier et d'explorer son contenu, ce qui a permis la formation, au Parc de Belezma, de 8 vitrines comprenant les caractéristiques les plus importantes de la réserve, ainsi que différentes espèces d'animaux et de plantes, y compris le cèdre de l'Atlas, symbole du Parc. L'inauguration du musée des microsystèmes biologiques de cette réserve naturelle s'inscrit dans le cadre du programme de commémoration de la Journée nationale de l'arbre, qui a comporté, dans la wilaya de Batna, l'inspection d'un projet de réalisation d'un espace de repos et de loisirs dans la forêt de Kasrou, située dans la commune de Fesdis, et l'organisation d'une campagne de reboisement à grande échelle. Le Parc national de Belezma, qui s'étend sur une superficie de 26.250 hectares, est situé à environ 7 km de la ville de Batna. Il est entouré de huit (8) communes, à savoir Batna, Seriana, Fesdis, Djerma, Oued El-Ma, Meroana, Hidoussa et Oued Chaaba, et se distingue par ses 5.700 hectares de cèdres de l'Atlas.

Production de pipes Entrée en service bientôt d'une nouvelle unité



Une nouvelle unité de production de pipes entrera prochainement en service à Bethioua (wilaya d'Oran), a-t-on appris de l'Entreprise publique "Alfapipe", dont relève cette unité. Le Directeur technique et développement de l'entreprise Haddad Abdelmadjid a indiqué à l'APS que l'entreprise a achevé, récemment, l'installation et le branchement des derniers équipements de cette unité, composée de deux sous-unités, une de revêtement et l'autre de fabrication. La même source a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 350.000 tonnes par an, ajoutant que cette unité fabrique des pipes destinés au transport des eaux, du gaz et du pétrole. Il est à noter que cette unité fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et qui a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie "Imétal", qui a supervisé sa réhabilitation pour un montant de 100 millions de dinars.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE NUTRITION

Oran abrite le 5^e Congrès international du 6 au 8 novembre

Le 5^e Congrès international de la Société algérienne de nutrition (CI-SAN 2024) se tiendra, à Oran du 6 au 8 novembre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Près de 250 médecins de diverses spécialités prendront part à cet événement, qui comporte des dizaines de conférences et ateliers, animés par des experts algériens et étrangers, a fait savoir la présidente de la Société algérienne de nutrition le Pr Malika Bouchenak Khelladi.

Le Congrès se veut un espace d'échanges et de discussions sur des thématiques d'actualité, a-t-elle souligné, ajoutant que plusieurs thèmes sur différents aspects de la nutrition seront abordés au cours de cet événement de trois jours. "Cette rencontre scientifique abordera un large éventail de thématiques en rapport avec la nutrition, allant de l'allaitement maternel, la nutrition et la grossesse, la nutrition infantile, jusqu'à la nutrition sportive, la nutrition et les compléments alimentaires, en passant par le rapport de la nutrition à certaines maladies, comme les facteurs de risque cardiometabolique (obésité, HTA, Diabète), la nutrition et les cancers, entre autres", a-t-elle précisé. Il s'agit également d'aborder des thématiques "très spécialisées", comme la nutrition et la dialyse intrapéritonéale, les composés bioactifs, les biotechnologies de la nutrition. "Ce 5^e Congrès est également une occasion pour encourager les jeunes chercheurs à présenter leurs travaux de recherche dans les domaines de la nutrition", a ajouté Pr Bouchenak Khelladi, précisant que des travaux de recherche sur la valorisation des pro-



duits alimentaires sains (comme les dattes) et la fabrication de produits sans gluten seront présentés au cours de cet événement scientifique.